

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL

Commune d'Incourt

Le 25 avril 2025

Consultation villageoise n°5 – Roux-Miroir

Le 24 avril 2025, à la Maison de village de Roux-Miroir

Compte rendu de la séance

Participants :

- Pour les **citoyens** : **17 personnes**
- Pour les **mandataires communaux (3)** : Benoît MALEVÉ (Bourgmestre), Joseph TORDOIR (échevin) et Geneviève OTTOUL (échevine)
 - ➔ Excusé(e) : Stéphane LEBRUN (échevin) et Sophie PARISSE (échevine)
- Pour le **bureau d'études (/)** : /
- Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Julien APERS (Agent traitant) et Marie BURETTE

Annexes :

Annexe 1 : PPT de présentation

Annexe 2 : Résultats de la consultation

Ordre du jour

1. ACCUEIL ET PRESENTATION
2. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL
3. PRÉSENTATION DU PRÉ-DIAGNOSTIC D'AGORA
4. CONSULTATION PAR THEMATIQUES : DIAGNOSTIC ET IDEES
5. APPEL A CANDIDATURE POUR LA CLDR

1. Accueil et présentation

Le Bourgmestre, Benoît Malevé et l'échevin en charge du développement rural, Joseph Tordoir, souhaitent la bienvenue aux citoyens, tout en les remerciant pour leur participation.

Ils expliquent que l'Opération de Développement Rural (ODR) est un processus participatif qui permettra de co-construire avec les citoyens les projets à venir. La commune réalise sa troisième ODR.

Ensuite, ils présentent les agents de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement et leur cèdent la parole.

La Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement leur souhaite également la bienvenue et les remercie pour leur implication dans le développement rural de leur commune. Elle rappelle qu'il s'agit ici d'un lieu d'échanges et de dialogues et qu'ils peuvent, à tout moment, interagir et poser toutes les questions qu'ils désirent. L'ordre du jour est ensuite présenté.

1. L'opération de développement rural... c'est quoi ?

Les agents de développement FRW rappellent le cadre des ODR, et notamment :

- **L'intérêt pour une Commune de se lancer dans une ODR** est :
 - de se doter d'une stratégie globale, fixant ses priorités de développement en fonction des enjeux locaux, wallons et du développement durable. De ce fait, tous les thèmes de développement sont abordés ;
 - de mobiliser les habitants et forces vives locales. La participation est un pilier des ODR ;
 - de faciliter l'activation de moyens financiers pour le développement de la commune. Certains projets peuvent être financés par le budget « Développement Rural » wallon.
- **Les acteurs principaux d'une ODR** sont :
 - La **Commune** et son administration. Elle est maîtresse d'ouvrage du PCDR. A ce titre, elle met en œuvre ou impulse les projets du PCDR.
 - La **population**, mobilisée dans la durée pour co-construire un projet de territoire avec les élus. L'espace de dialogue central entre citoyens et élus est la **Commission Locale de Développement Rural**.
 - L'organisme d'accompagnement **FRW**, organisme d'utilité publique (www.frw.be), a pour missions :
 - d'animer la participation citoyenne (consultations villageoises, CLDR, groupes de travail, etc.) ;
 - de conseiller la Commune dans la mise en œuvre de son PCDR ;
 - d'impulser certaines réflexions ;
 - d'être le relais entre la population, le pouvoir communal et les instances régionales.
 - La **Wallonie**, division du Développement Rural, est chargée du suivi administratif de l'ODR et des conventions (subsidés) « Développement Rural ».
 - Le bureau d'étude sélectionné, **AGORA**, sera chargé de réaliser et rédiger le document final, soit le Programme Communal de Développement Rural (PCDR).
- **La base légale** : les ODR sont régies par un Décret wallon de 2014.

- Les travaux participatifs déboucheront sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR)**. Ce document comportera des objectifs précis et des projets concrets pour le développement d'Incourt. Il devra faire l'objet d'une approbation par le Conseil communal et par le Gouvernement wallon.
- Première étape de l'élaboration du PCDR : réalisation d'un diagnostic communal partagé.
 - Le bureau d'étude AGORA a déjà réalisé un diagnostic territorial, base de travail des présentes consultations
 - Ce diagnostic territorial va à présent être enrichi du ressenti de la population pour arriver à un diagnostic partagé qui permettra d'identifier les enjeux de développement du territoire. C'est l'Auteur du PCDR qui rédigera ce diagnostic partagé à la suite de l'ensemble des consultations villageoises
- Il est précisé que le bureau d'études est chargé de réaliser une évaluation de la précédente Opération de Développement Rural. Par ailleurs, toutes les informations concernant votre ODR se trouvent sur le site internet du PCDR www.odrincourt.info.

Pour de plus amples détails, veuillez-vous référer à la présentation se trouvant en annexe 1.

2. PRÉSENTATION DU PRÉ-DIAGNOSTIC D'AGORA

Les agents de la FRW présentent le diagnostic territorial réalisé par le bureau d'études AGORA.

La synthèse, d'une durée de 15 – 20 minutes, traverse 3 grandes thématiques :

- CADRE BATI- DIMENSION HUMAINE ET SOCIALE
- CADRE NATUREL – CONTRAINTES ET POTENTIALITES
- LES CONNEXIONS - LA MOBILITE

Pour de plus amples détails, veuillez-vous référer à la présentation se trouvant en annexe 1.

3. CONSULTATION PAR THEMATIQUES : DIAGNOSTIC ET IDEES

L'objectif de ce temps de travail est de permettre aux participants de partager ce qui, pour eux, sont les atouts et les faiblesses du territoire, afin de compléter le diagnostic réalisé par l'auteur par leurs perceptions. Les résultats compilés de ce travail seront le diagnostic partagé du Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

Les participants sont répartis en sous-groupes de maximum 8 personnes. Pendant 45 minutes, les différents sous-groupes sont amenés à réfléchir aux atouts et aux faiblesses de la commune sur les 3 thématiques traitées (15 minutes par thématique). Ils disposent de 5 min pour réfléchir de manière individuelle, et 10 minutes pour échanger, mettre leurs idées en commun et les retranscrire sur les panneaux à l'aide de post-it.

Les 3 thématiques font chacune l'objet d'un panneau avec des sous-questions. Elles regroupent une série de sous-thématiques, à savoir :

- **Cadre de vie à Incourt** (AT, urbanisme, logement, propreté, sécurité, énergie, patrimoine, transition, environnement, nature, espaces publics, infrastructures et équipements, paysages, déchets, ...)
- **Travailler, se déplacer, consommer à Incourt** (mobilité, agriculture, entreprises, commerces, tourisme, artisanat, emploi, formation, zones d'activité économique, produits locaux, PME, HoReCa, ...)
- **Vivre ensemble à Incourt** (services à la population, enseignement, cohésion sociale, petite enfance/enfance, jeunesse, vie associative, sportive et culturelle, aînés, lieux de rencontre, vie de quartier, information et communication, démocratie locale, ...)

Afin d'aider les participants à formuler leurs remarques, chaque case reprise sur les panneaux invitera les personnes à formuler des commentaires qui débiteront par :

Continuer à...

Plus de ...

Moins de ...

Commencer à ...

Arrêter de ...

Toutes les 15 minutes, les panneaux passent dans un autre sous-groupe, qui peut prendre connaissance de ce qui a été mis et compléter les idées.

En annexe, vous trouverez le résumé du diagnostic et des idées de projets des habitants par grand thème. Les propositions qui sont proposées par plusieurs personnes sont marquées de « +++ ».

Les éléments de diagnostic du bureau d'études d'AGORA se trouvent dans la présentation annexée au compte-rendu.

4. APPEL A CANDIDATURE POUR LA CLDR

Une fois le cycle de consultations villageoises clôturé, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) de la nouvelle ODR sera constituée afin de poursuivre la réflexion sur les projets à mettre en place dans la commune.

La FRW explique les traits principaux et missions de la CLDR.

La CLDR est l'organe moteur participatif de l'ODR. C'est une commission consultative communale composée de 20 à 60 membres, dont un quart maximum de mandataires, et au moins trois quarts de citoyens. Elle est un lieu de dialogue et de co-construction entre citoyens et élus.

Plus précisément, la CLDR a pour missions principales :

- d'élaborer conjointement avec la Commune un avant-projet de PCDR comprenant des objectifs globaux de développement et une programmation de projets ;
- de suivre l'état d'avancement des différents projets du PCDR et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre ;
- de coordonner les groupes de travail qu'elle met en place ;
- de faire des propositions d'initiative et de répondre à des demandes d'avis de la Commune
- d'assurer l'évaluation de l'état d'avancement du PCDR et de la dynamique.



La FRW insiste sur le fait que la composition de la CLDR devra représenter au mieux la diversité de la population d'Incourt (village, genre, secteur professionnel et associatif...).

Concrètement, tout habitant d'Incourt peut poser sa candidature jusqu'au 18 mai 2025. Par la suite, la composition de la CLDR fera l'objet d'une décision du Conseil communal et d'une validation par la Ministre de la Ruralité. Toutes les informations et le formulaire de candidature se retrouvent sur le site www.odrincourt.info.

Etapes de mise en route de l'élaboration

Consultations de la population

- Réunions d'info-consultations villageoise :
 - Incourt : mardi 25 mars, 19h30 – Maison de village d'Incourt
 - Piètrebaix : Mercredi 02 avril, 19h30 – Salle communale de Piètrebaix
 - Opprebais : Jeudi 10 avril, 19h30 – Espace Corlier
 - Sart-Risbart : Mardi 15 avril, 19h30 – Maison de village de Sart-Risbart
 - Roux-Miroir : Jeudi 24 avril, 20h00 – Maison de village de Roux-Miroir
 - Gilmes : Lundi 28 avril, 19h30 – Maison de village de Gilmes
- Consultation du secteur associatif : Mardi 06 mai, 19h30 – Centre du Patrimoine et de la Ruralité

➔ Du 25/03/25 au 06/05/25

Etapes de mise en route de l'élaboration

Consultations de la population

- Enquête en ligne (version papier disponible) : ouverte jusqu'au 30 juin

www.odrincourt.info

Etapes de mise en route de l'élaboration

Constitution de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

Un lieu de dialogue, de propositions, d'avis et de co-construction !

- Organe consultatif officiel de la Commune chargé de l'élaboration, de l'exécution et de l'évaluation du PCDR (60 pers. Max)
- Moteur du processus participatif lié au PCDR, elle joue le rôle de relais entre la population et les élus **Commission qui remet des avis** pour aider la Commune dans ses choix pour le développement du territoire et la mise en œuvre des projets
- Un Règlement d'Ordre Intérieur
- 4 réunions par an obligatoires
- Suivi de la participation : courriers de relance une fois par an aux membres en défaut + appel à candidatures si nécessaire

CANDIDATURE

Constitution de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

<https://www.odrincourt.info/devenez-membre-cldr.html>

- Candidature papier à remettre à M. DECART de l'Administration communale

Le Secrétariat,

Le Bourgmestre,

L'Echevin,

La Fondation Rurale de Wallonie

Julien APERS

Benoit MALEVE

Joseph TORDOIR



INCOURT

Administration communale



ODR d'INCOURT

Bienvenue aux consultations citoyennes – Roux-Miroir

24 avril 2025

*A vous la
parole !*



Ordre du jour

1. L'opération de développement rural...
c'est quoi ?
2. Le diagnostic du territoire
3. Vos réactions et vos premières idées de
projets
4. Appel à candidature pour la CLDR

1. L'opération de développement rural... c'est quoi ?



Film d'introduction : une ODR - KESAKO ?

L'accompagnement de la FRW et l'Opération de Développement Rural



La Fondation Rurale de Wallonie



UN ORGANISME PRIVÉ,
INDÉPENDANT
ET
PLURALISTE

EN CHARGE DE MISSIONS
DE SERVICE PUBLIC
(CONVENTION CADRE
AVEC LA RÉGION
WALLONNE)

PRÉSENT POUR
LE DÉVELOPPEMENT DES
RÉGIONS RURALES DE
WALLONIE,
PAR L'ENCADREMENT DES
PROJETS ÉCONOMIQUES,
SOCIAUX, CULTURELS ET
ENVIRONNEMENTAUX



L'équipe FRW en Brabant-Hesbaye

BUREAU SITUÉ À LOUVAIN-LA-NEUVE



Martine Gilles

Responsable d'équipe et agent référent pour Ittre et Les Bons Villers



Nicolas Bosmans

Responsable d'équipe adjoint et agent référent pour Rebecq et Court-St-Etienne



Caroline Degraef

Agent appui



Marie Burette

Agent référent pour Héléciné, Villers-la-Ville et le GAL Pays 4 Bras



Simon De Paepe

Agent référent pour Beauvechain et Chastre



Laetitia Lamarcq

Agent référent pour Perwez et le GAL Culturalité



Julien Apers

Agent référent pour Incourt et Sombreffe



Diane Colson

Agent référent pour Grez-Doiceau et Gembloux



Manon Nuyt

Agent de développement

Une opération de développement rural ?



ODR = Opération de Développement Rural

- **Processus participatif**

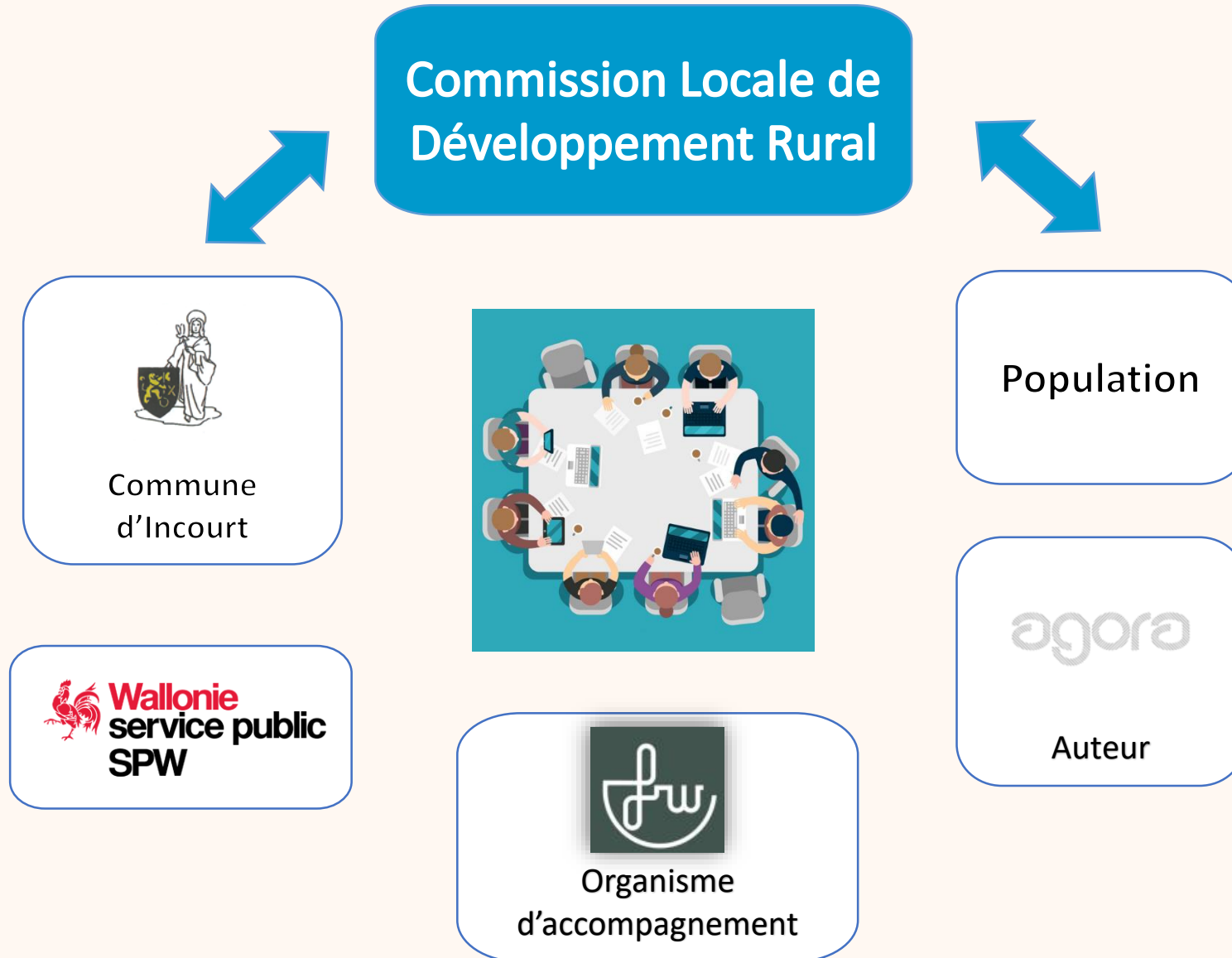
PCDR = Programme Communal de Développement Rural

- **Outil communal** → Vision globale et durable
- **Objectifs clairs et +/- 30 projets**
- **Moyens financiers** : Wallonie = jusqu'à 80% de subsides

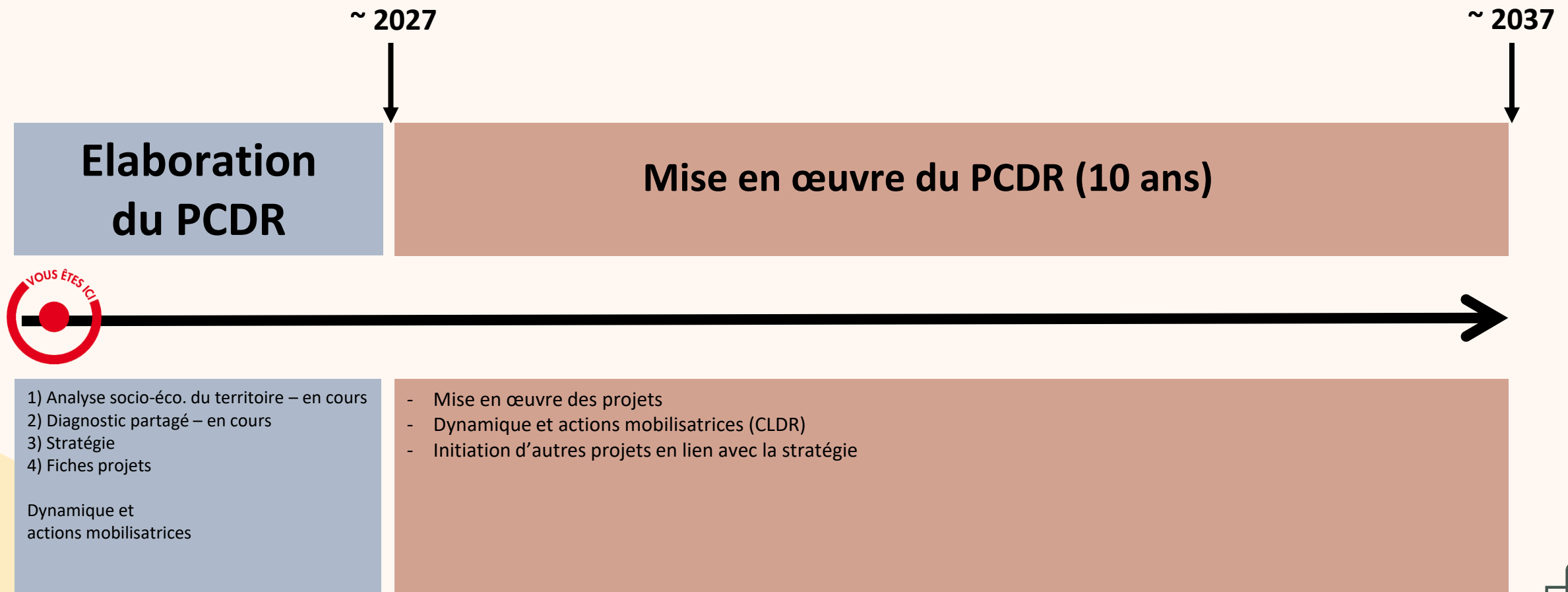
CLDR = Commission Locale de Développement Rural

- **Mobilisation et participation**

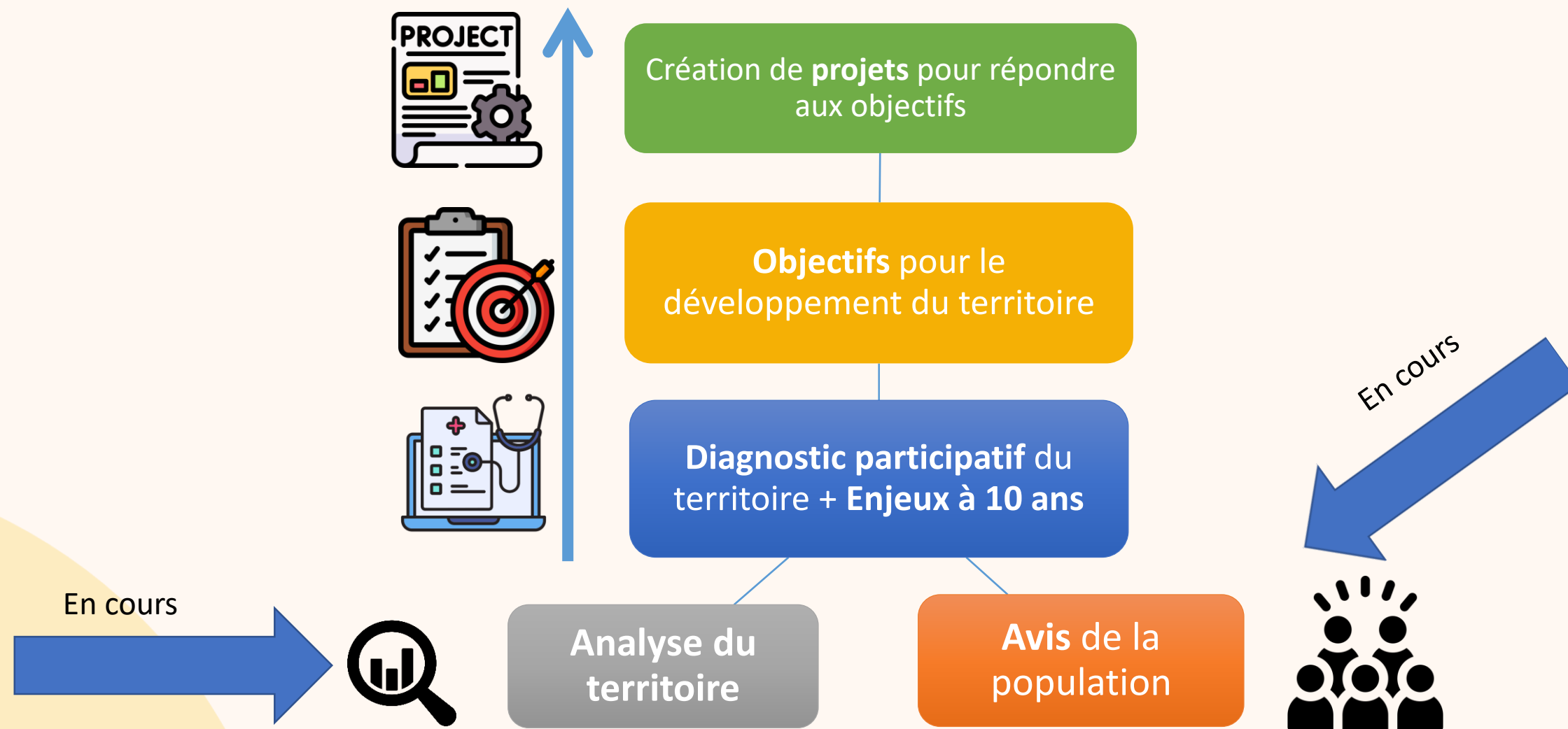
Les principaux acteurs de l'ODR



PCDR en élaboration



L'ÉLABORATION D'UN PCDR : FONCTIONNEMENT



Un site spécifiquement dédié à votre ODR

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL D'INCOURT

ACTUALITÉS UNE ODR, C'EST QUOI ? COMMENT M'IMPLIQUER ? DOCUMENTS UTILES CONTACT

Les actualités de l'ODR

Bienvenue sur le site de l'Opération de Développement Rural
de la Commune d'Incourt

Mise en place et gestion d'un site
dédié à l'Opération de Développement
Rural

>> <https://www.odrincourt.info/>

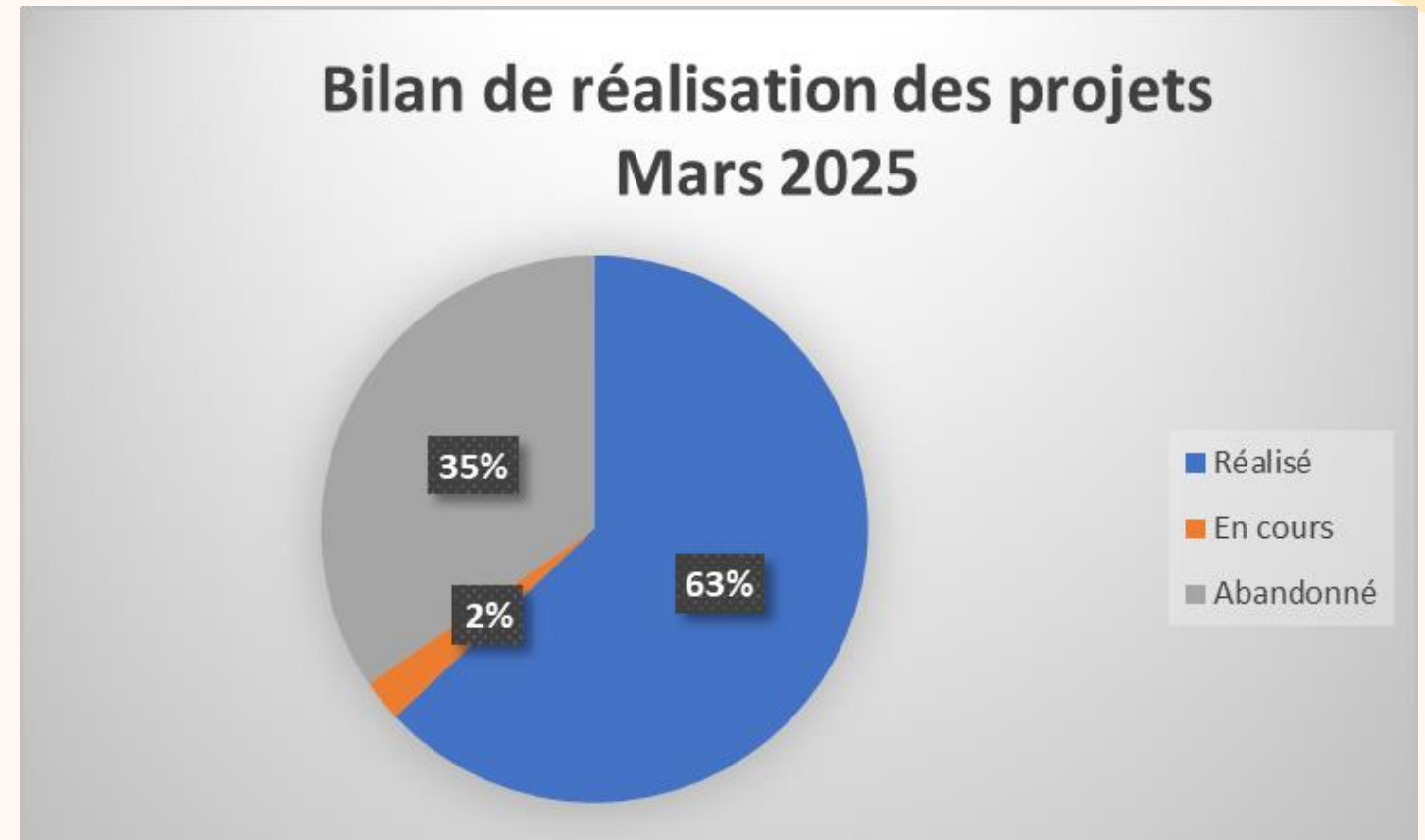
Bilan de l'ODR précédente



Bilan factuel de la 2^e ODR - Mise en œuvre du 2^e PCDR

Période allant de 2010 à 2025 - On peut constater que sur les 81 projets du PCDR :

- 51 projets ont été réalisés ;
- 2 projets sont en cours de réalisation ;
- 28 projets ont été abandonnés.



Bilan factuel de la 2e ODR - Mise en œuvre du PCDR

Etat des demandes de convention (financement) en développement rural:

Intitulé	Montant du projet à 100% TVAC + Honoraires	Subsides DR	Autre pouvoir subsidiant 1	Subside recu (1)	Autre pouvoir subsidiant 2	Subside recu (2)	Autre pouvoir subsidiant 3	Subside recu (3)
Transincourtoise Phase 3	€ 1.059.276,46	€ 908.843,45	SPW	€ 741.294,00		€ -		€ -
Aménagement du cœur d'Incourt	€ 1.048.158,03	€ 723.040,56	SPW	€ 519.139,00	Province du Bra	€ 30.000,00	TEC	€ 16.120,00
Maison de l'entité à Incourt	€ 1.544.868,05	€ 454.698,62	SPW	€ 347.401,00	Province du Bra	€ 521.557,00		€ -
Opprebais création d'une maison rurale	€ 2.004.680,58	€ 1.094.942,40		€ -		€ -		€ -
Opprebais acquisition stratégique et 4 logements tremplin	€ 1.068.853,03	€ 666.958,25		€ -		€ -		€ -

Bilan subsides obtenus				
	Total investi	DR/PWDR	Autres subsidants	Commune
Totaux (€)	6.725.836,15 €	3.848.483,28 €	2.175.511 €	701.841.87 €



Exemples de vos projets



La Transincourtoise



Le Centre du Patrimoine et de la Ruralité



Le cœur de village d'Incourt



Espace Corlier



Moulin Gustot

Autres exemples de projets

2. Le diagnostic du territoire





COMMUNE D'INCOURT

agora

FRW

ELABORATION DU PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL (PCDR)

Consultations villageoises **Roux-Miroir**

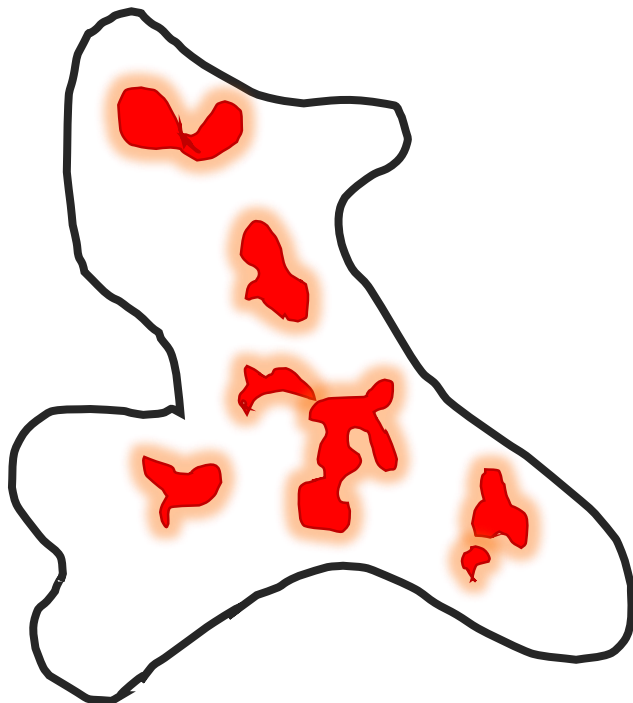


PRESENTATION GENERALE

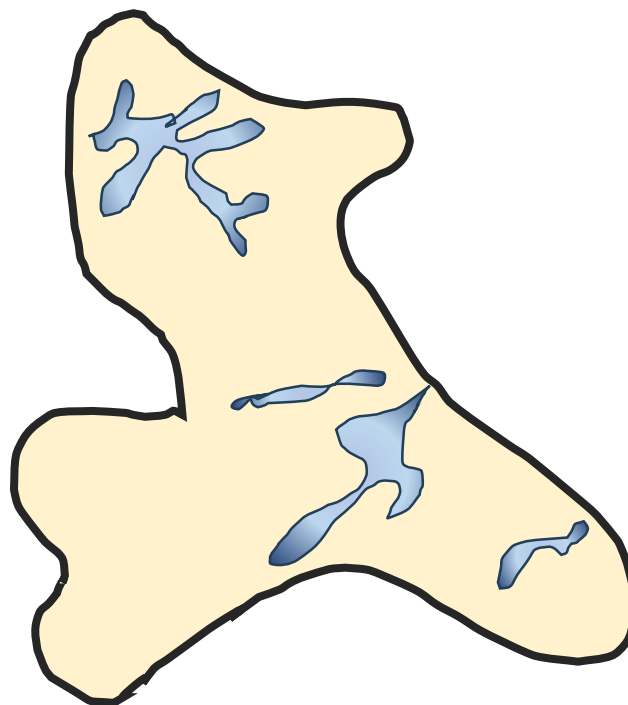
Les thématiques analysées : l'environnement naturel et physique, la dimension sociale et économique, la mobilité, la gestion du territoire public, la dimension humaine, etc...

Cette présentation regroupe les différentes dimensions en 3 cadres:

CADRE BATI- DIMENSION
HUMAINE ET SOCIALE



CADRE NATUREL – CONTRAINTES
ET POTENTIALITES

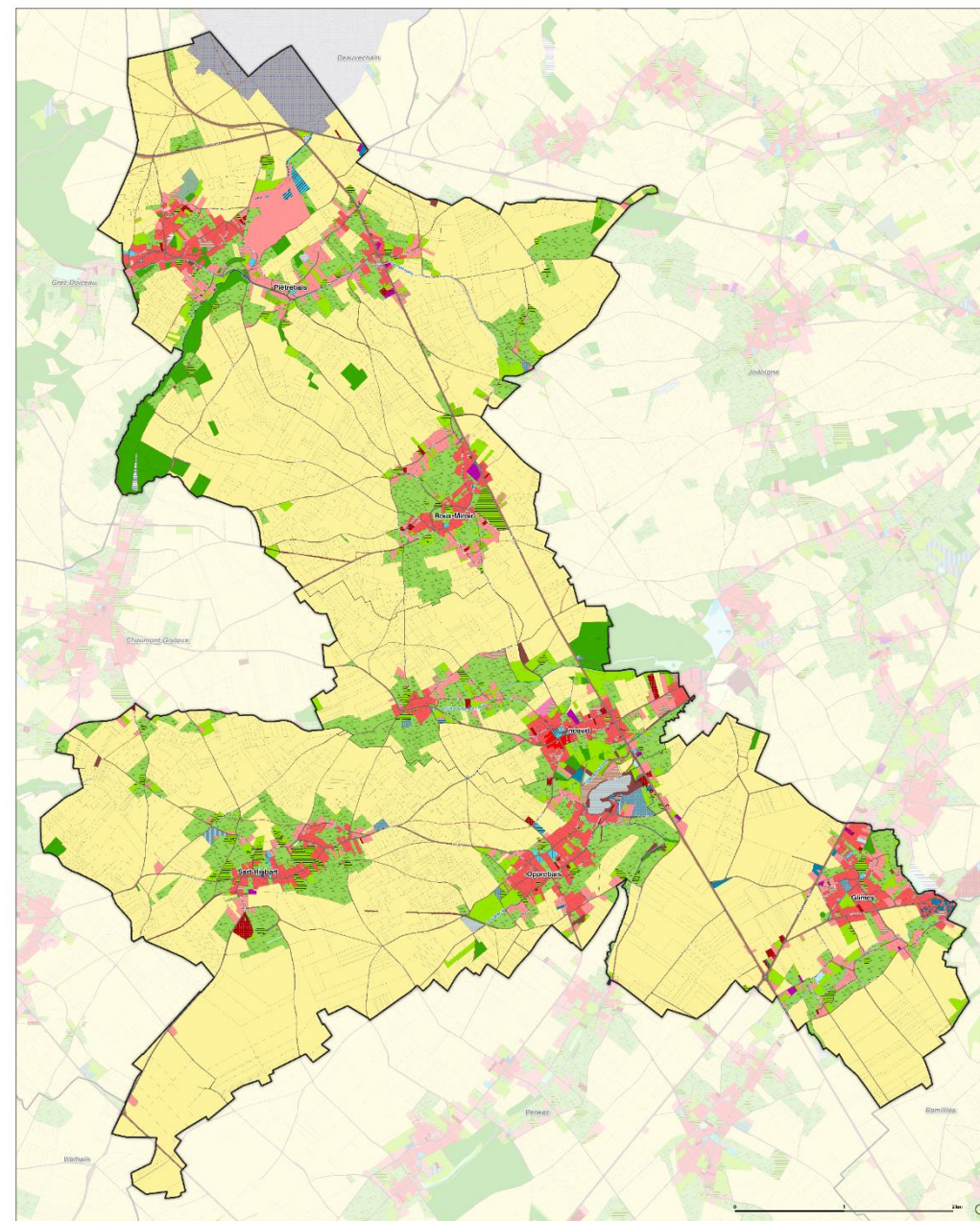
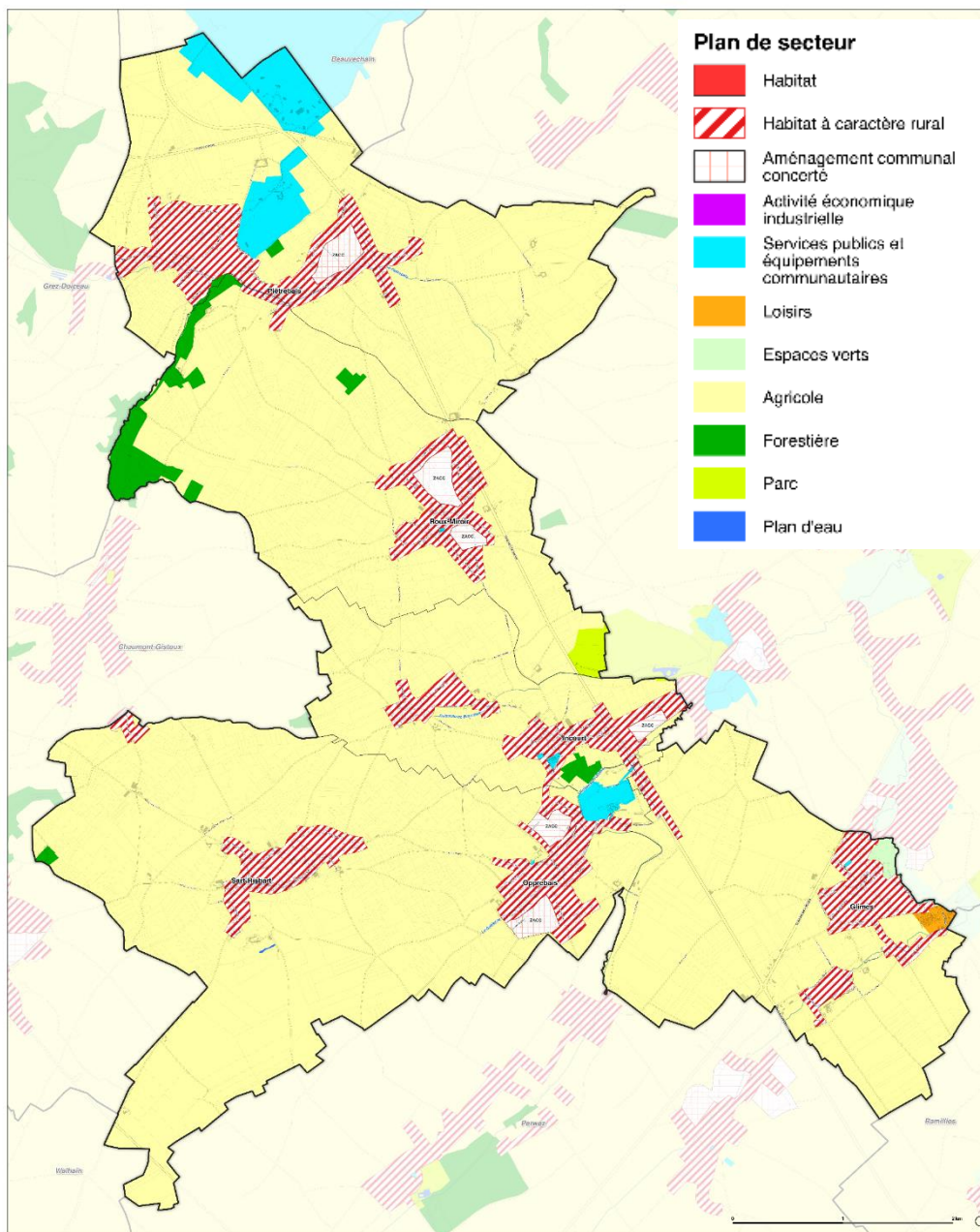


LES CONNEXIONS -
LA MOBILITE



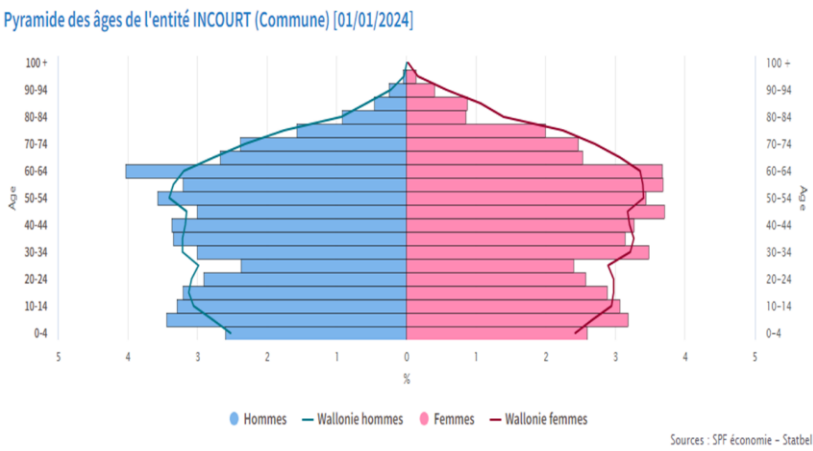
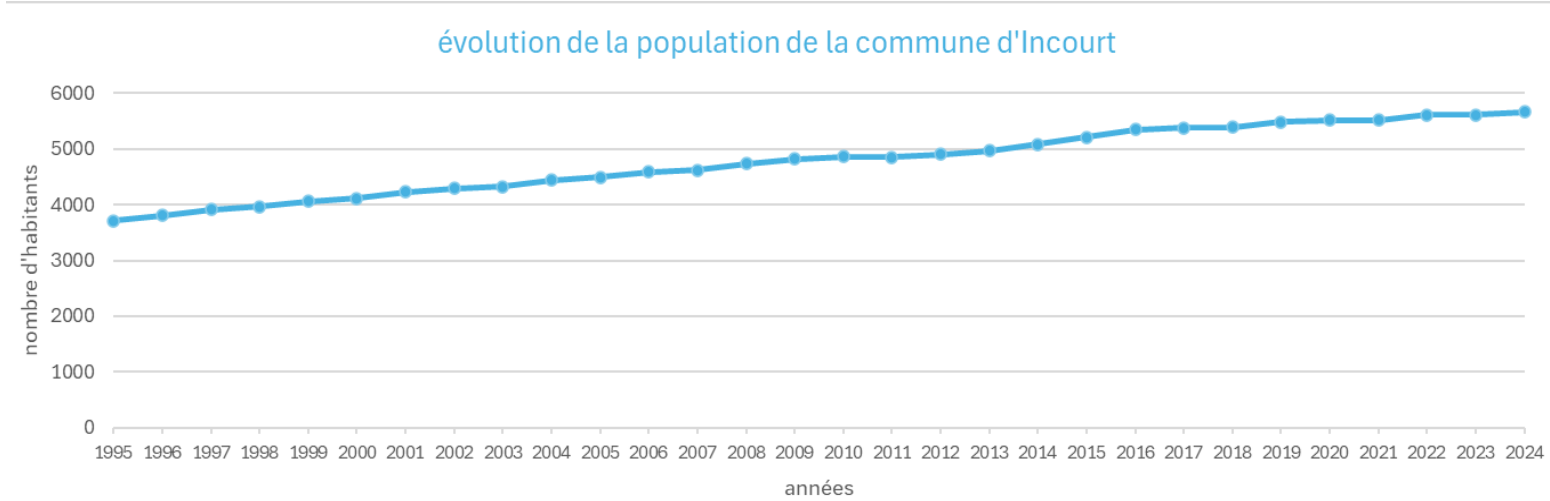
PRESENTATION GENERALE

- Une identité résolument rurale, préservée et hautement qualitative en terme de cadre de vie
- Depuis 30 ans les Programmes communaux de Développement rural - PCDR ont contribué au renforcement du milieu rural

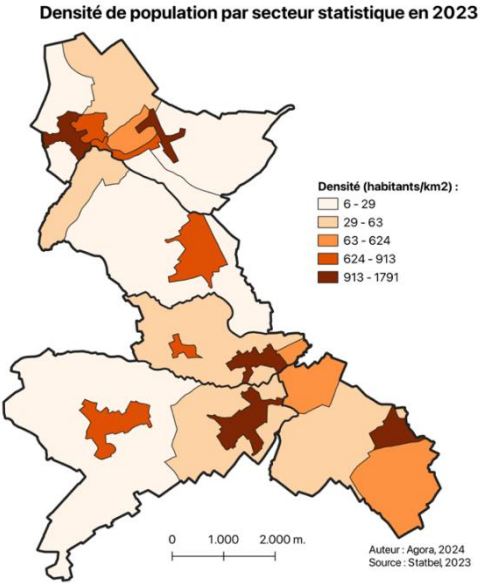


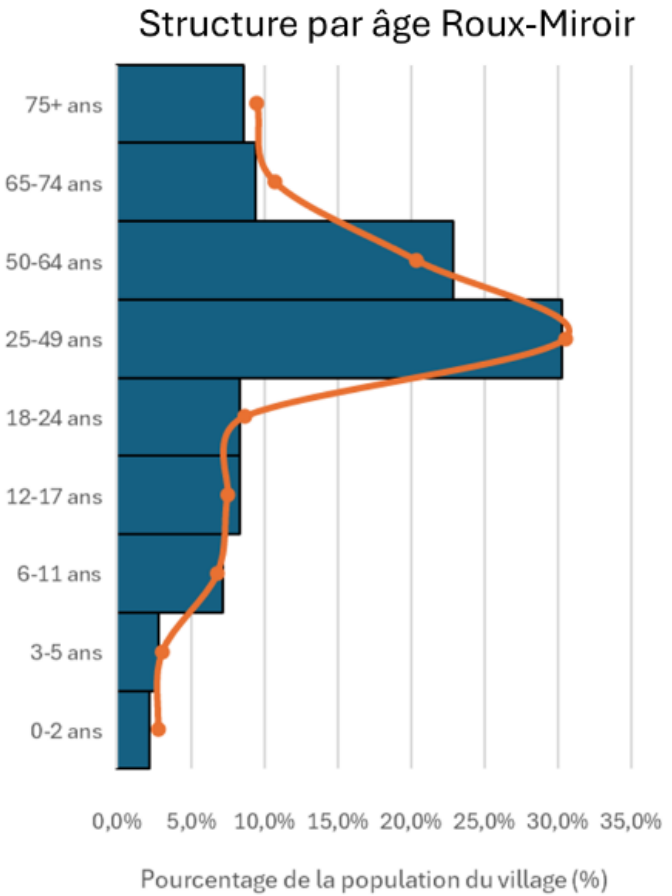
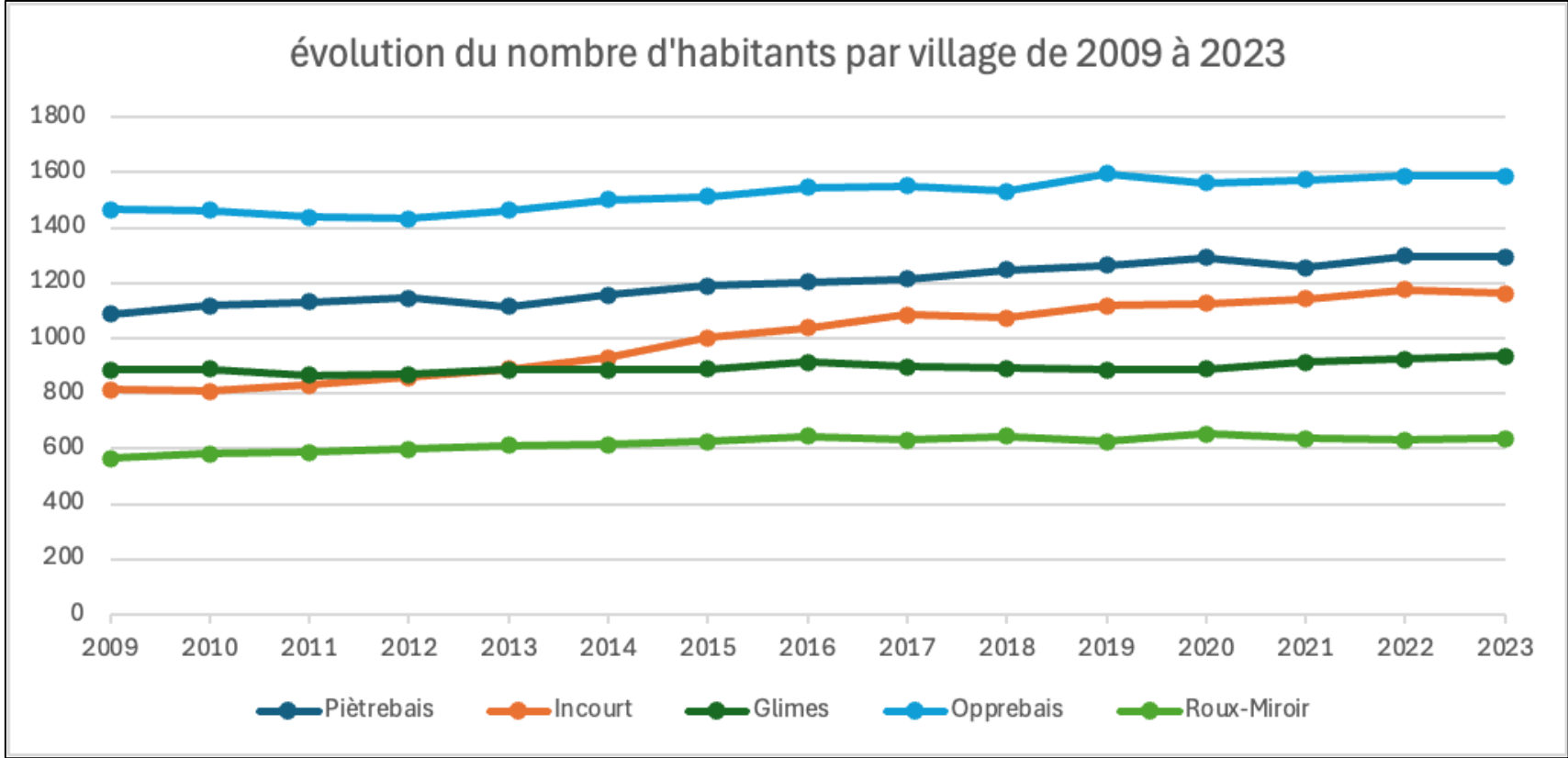
CADRE BATI - DIMENSION HUMAINE ET SOCIALE

Au 1 janvier 2024, la commune comptait 5.662 habitants.



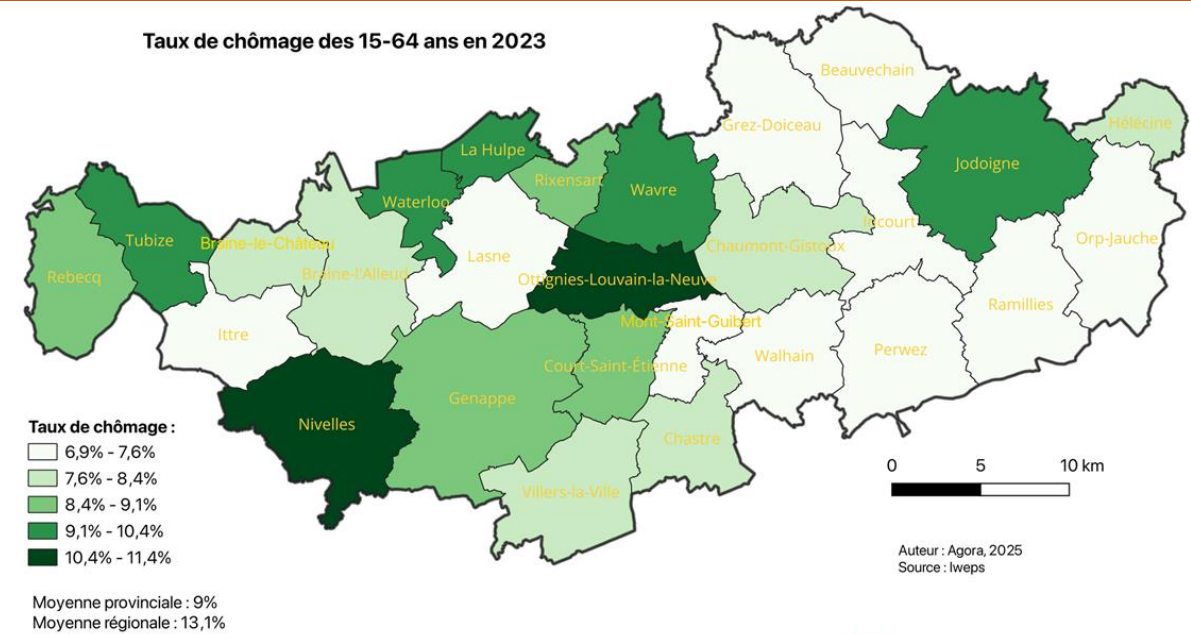
	2024	2041 (linéaire)	2041 (IWEPS)	Taux de croissance (linéaire)	Taux de croissance (IWEPS)
Population	5.662	6.827	7.195	+20,7%	+21,6%
Nombre de ménage	2.351	2.901	2.817	+23,4%	+19,8%



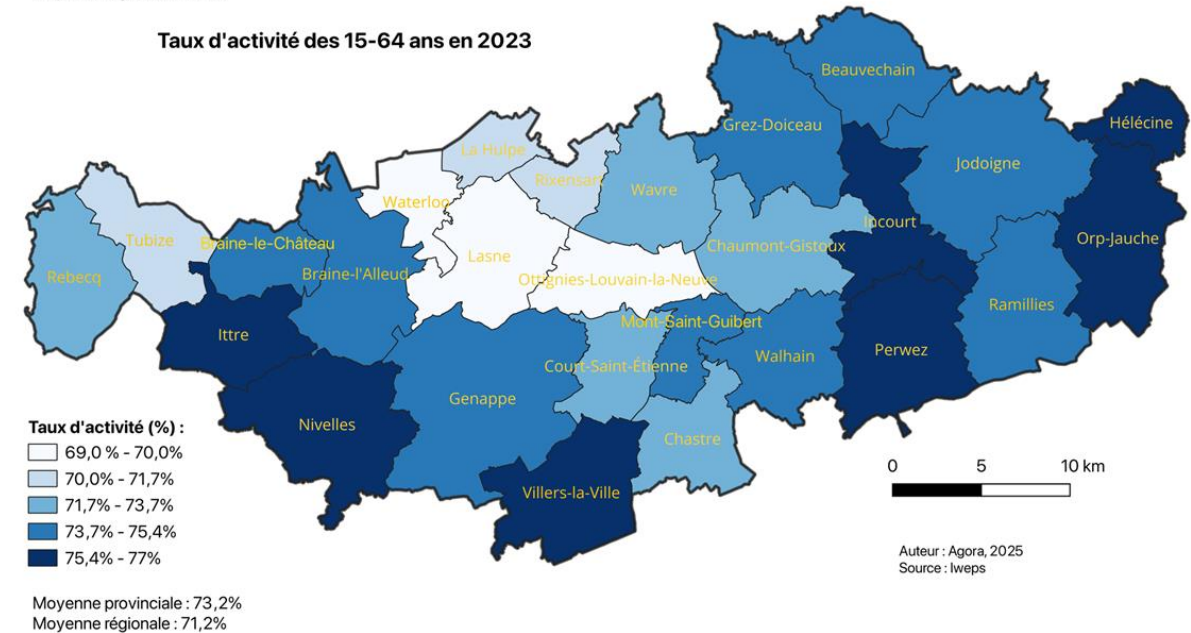


CADRE BATI - DIMENSION HUMAINE ET SOCIALE

- Taux de chômage faible : 7,3 %
- Moyenne provinciale : 9%
- Moyenne en Région wallonne: 13,1% en 2023



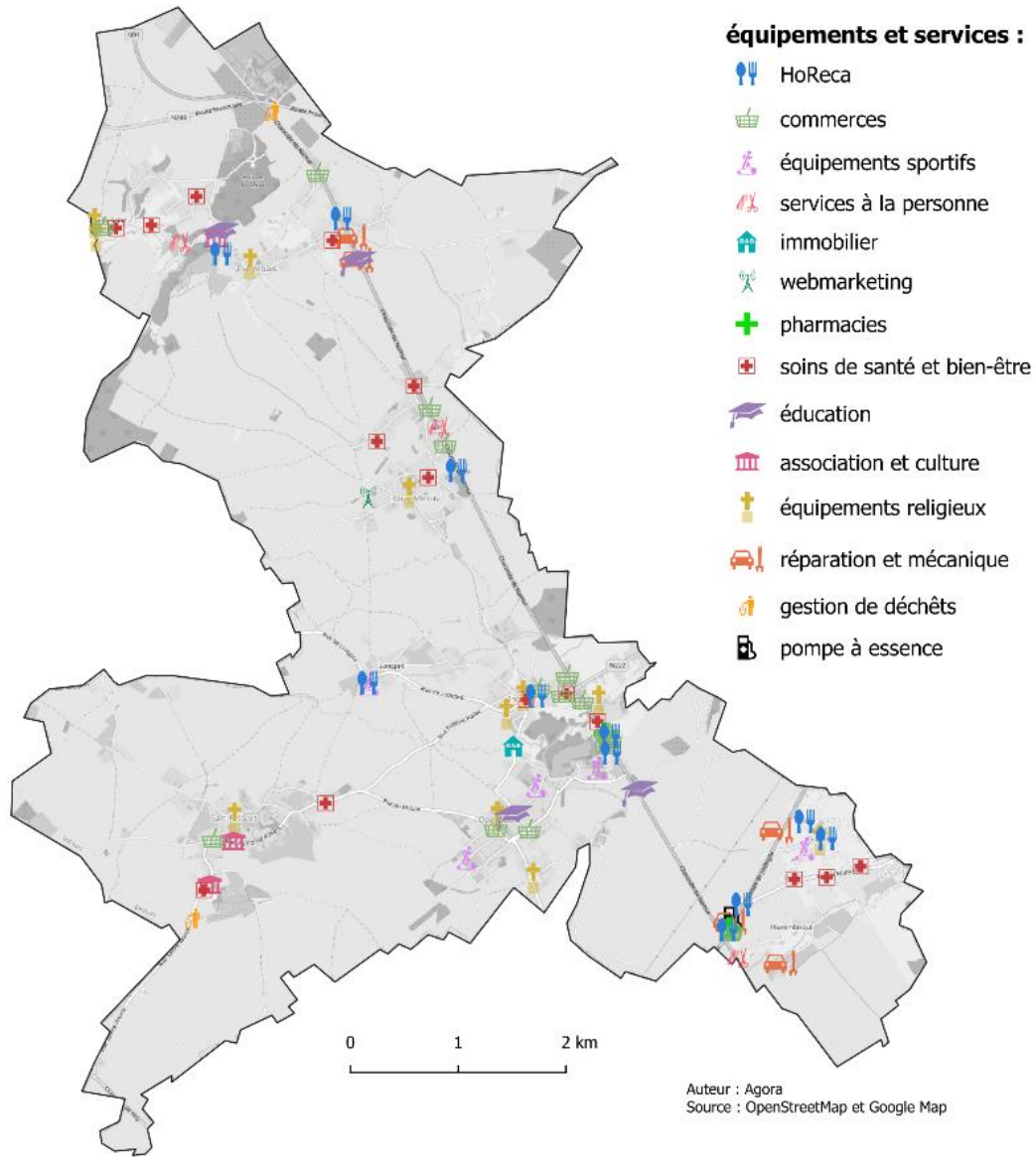
- Taux d'activités : +/- 75%



CADRE BATI - DIMENSION HUMAINE ET SOCIALE

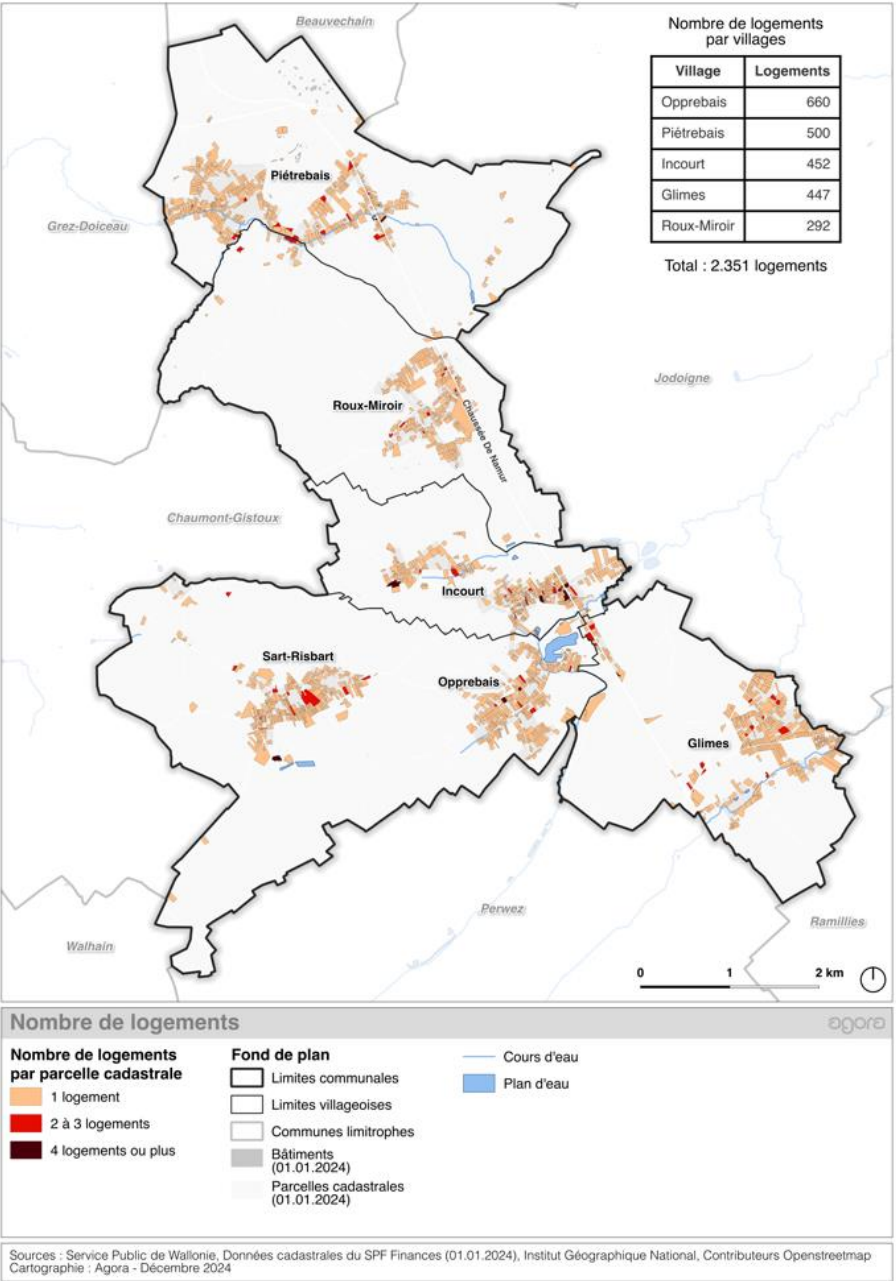
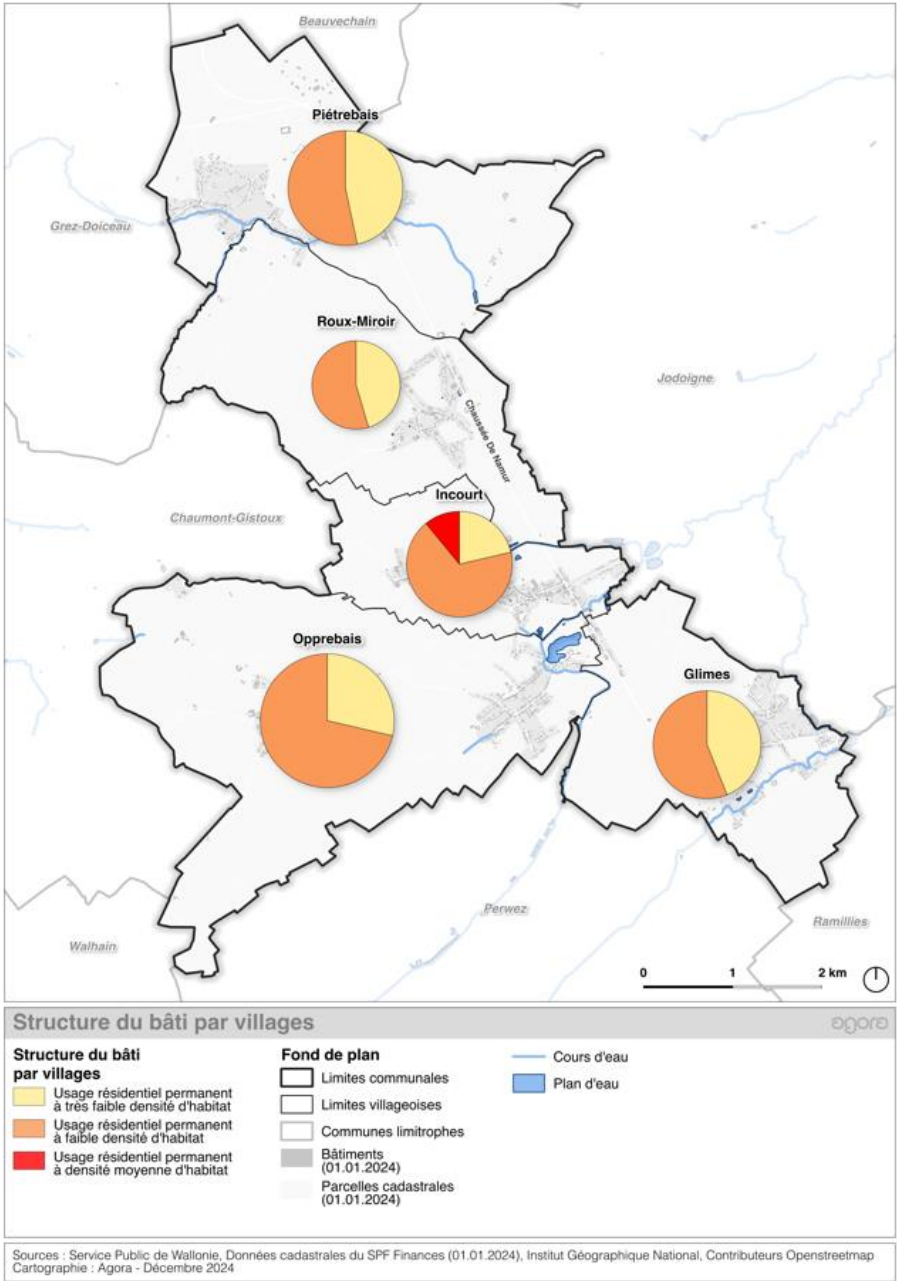
Équipements et services	Nombre recensé
HoReCa	11
Commerces	18
Équipements sportifs	5
Services à la personne	4
Immobilier	1
Webmarketing	1
Pharmacies	2
Soins de santé et bien-être	15
Éducation	4
Association et culture	3
Équipements religieux	11
Réparation mécanique	5
Gestion des déchets	2
Pompe à essence	1
Total	83

équipements et services de la commune d'Incourt en 2025

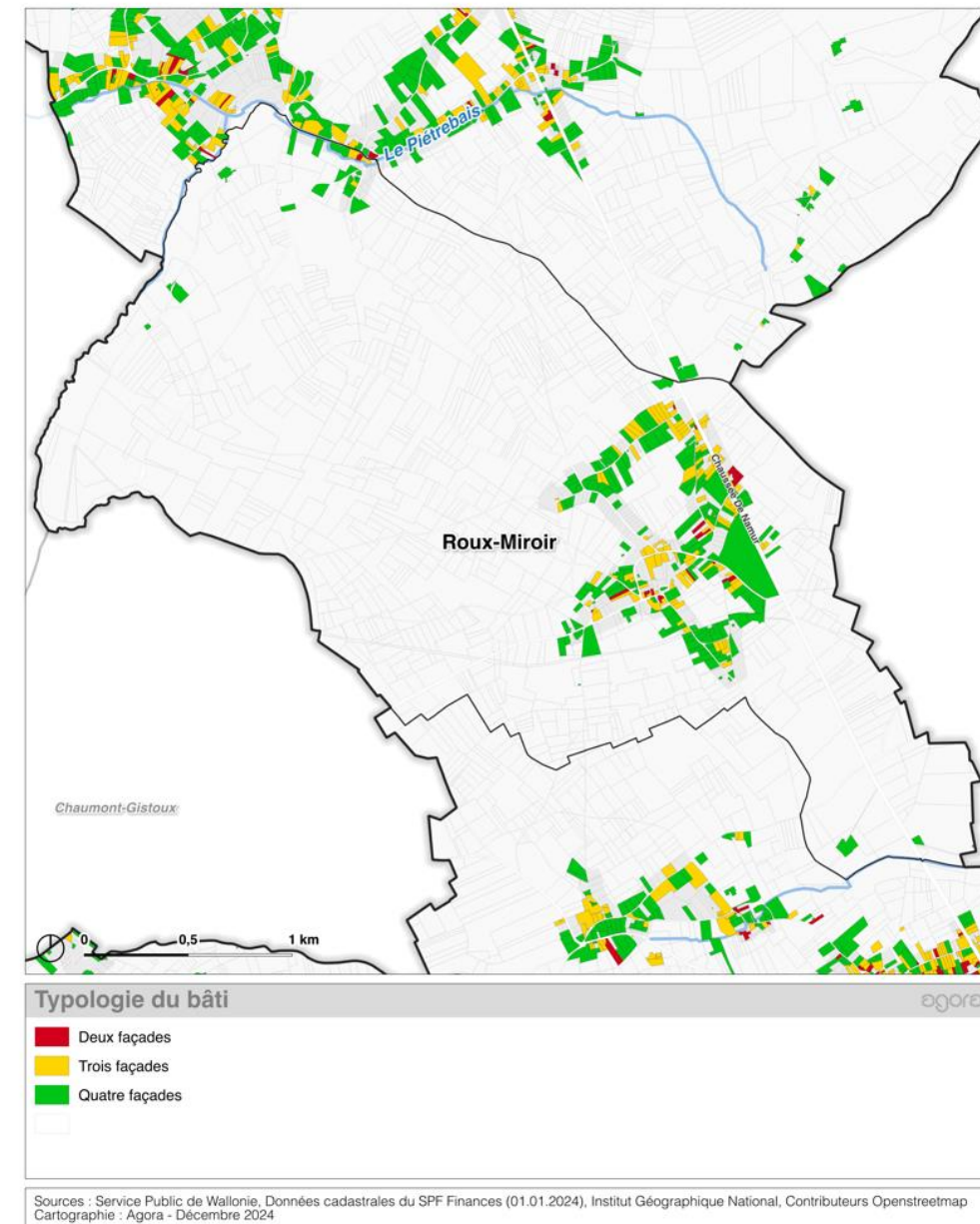
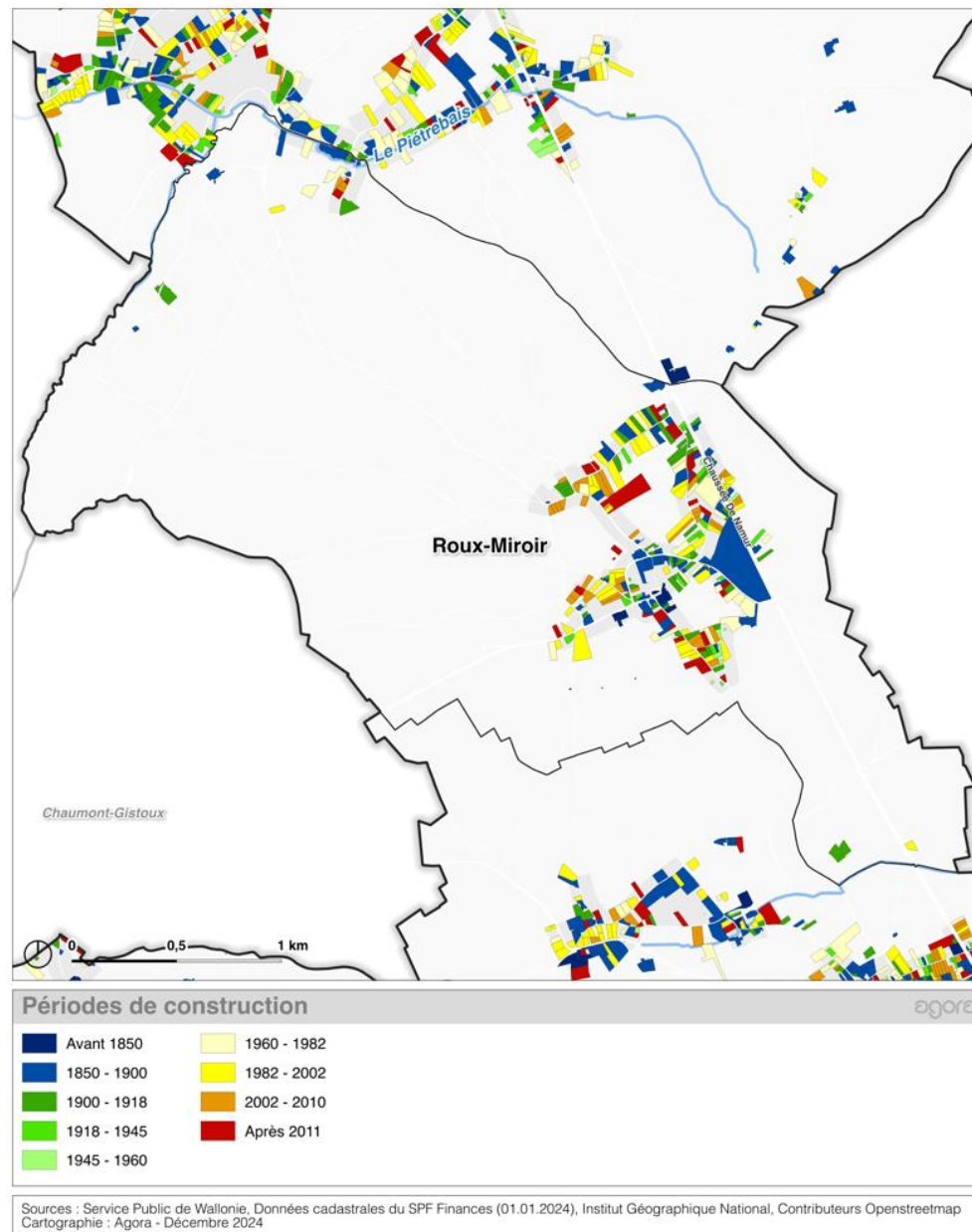


CADRE BATI - DIMENSION HUMAINE ET SOCIALE

- Le développement résidentiel est marqué par un équilibre entre des développements récents à faible densité et des noyaux historiques plus compacts.
- Cette structuration influence les enjeux en matière de gestion du foncier, d'intégration architecturale et de préservation du cadre rural.
- Taux d'urbanisation relativement modéré comparé aux pôles urbains plus denses.

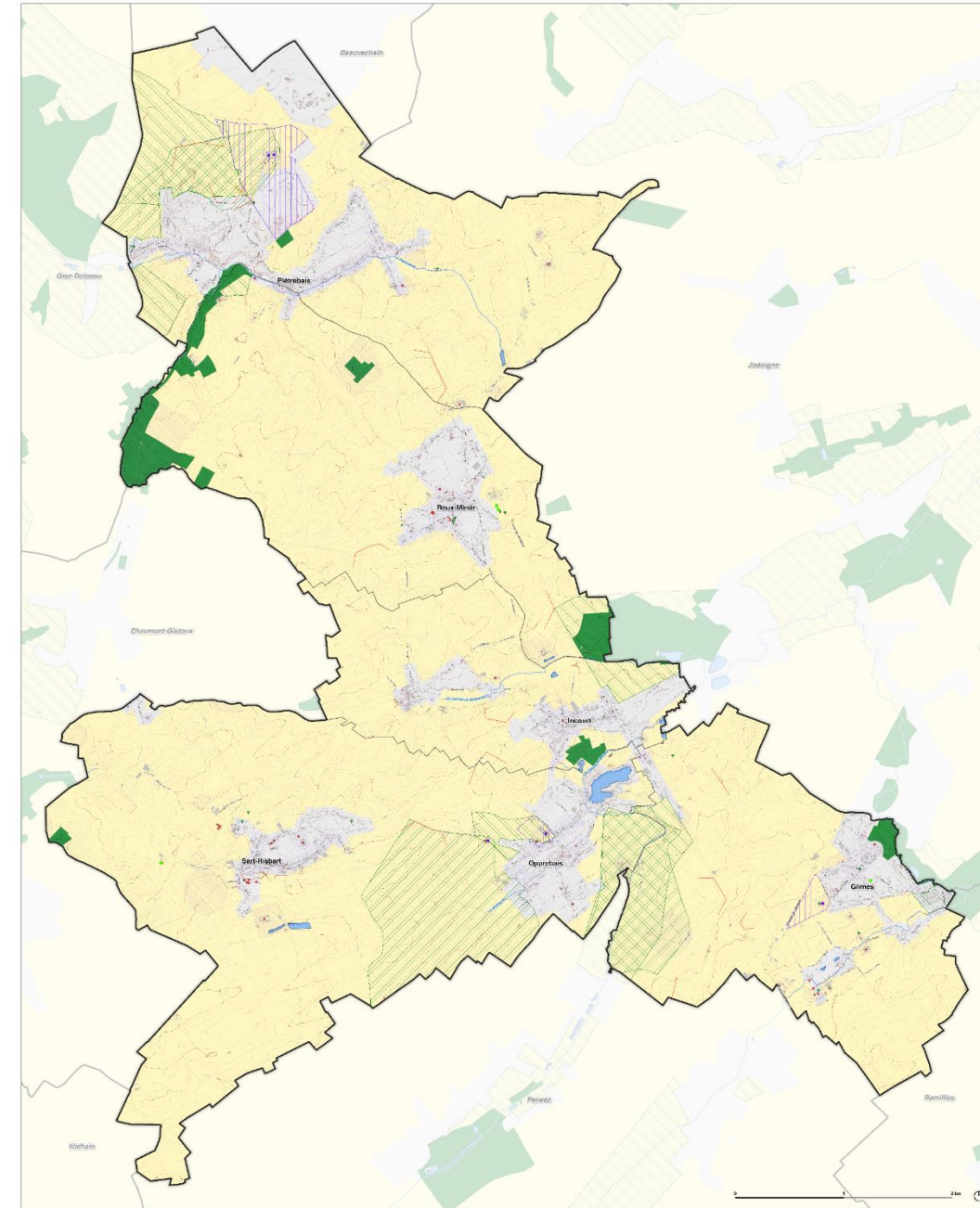


- **Bâti ancien concentré autour de son noyau historique** (certaines constructions datent d'avant 1850).
- **XXe siècle = expansion, avec une intensification des constructions entre 1945 et 2002.** Cette période marque l'apparition de nouvelles zones résidentielles
- Depuis 2010, quelques **développements ponctuels** ont complété l'urbanisation existante



CADRE NATUREL - DIMENSION PHYSIQUE

- Une **présence très marquée des terres agricoles**,
- Quelques **périmètres d'intérêt paysager**



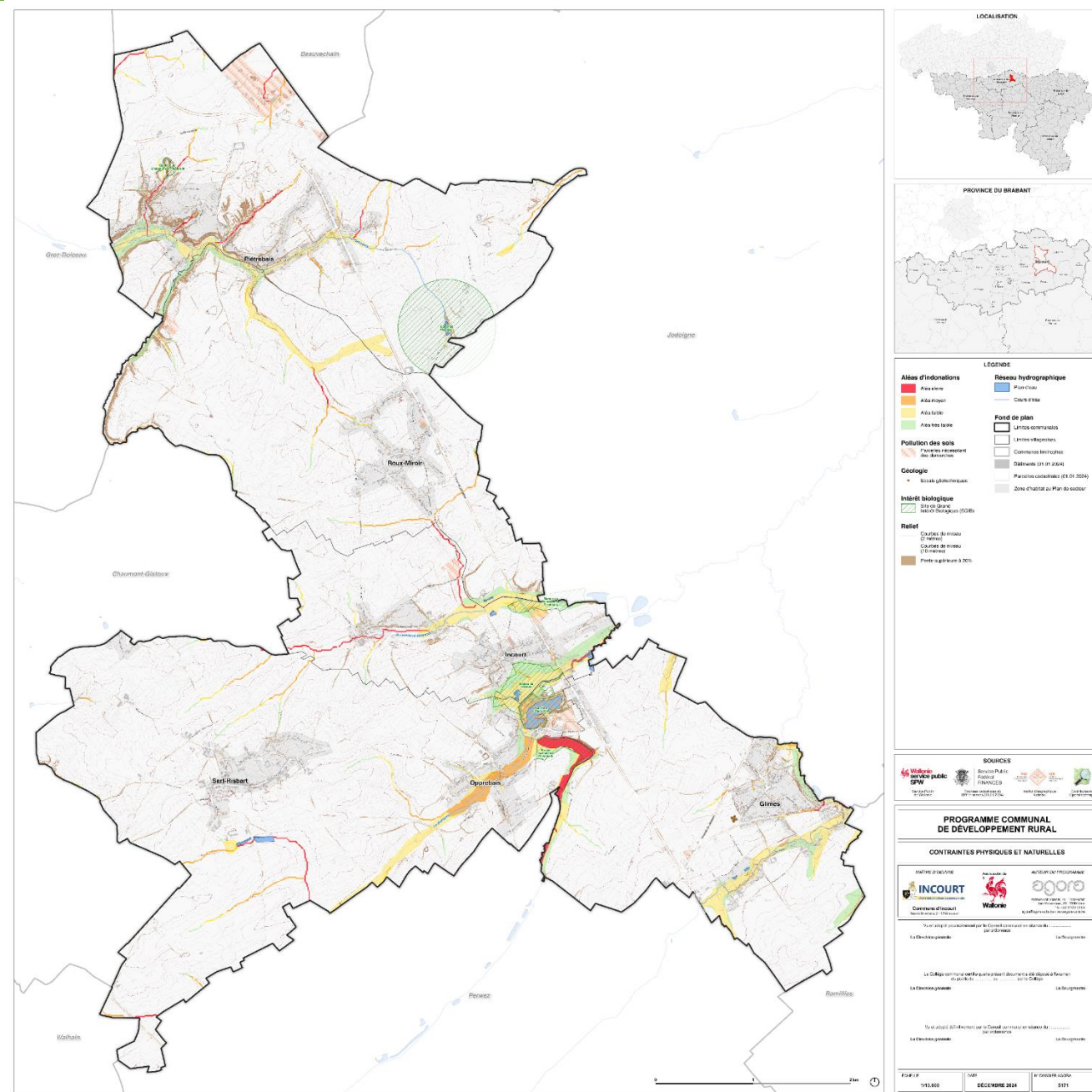
CADRE NATUREL - DIMENSION PHYSIQUE

De manière générale, le relief en plateaux de la commune d'Incourt est assez peu accidenté, à l'exception des vallées creusées par le **réseau hydrographique**.

- **le ruisseau de l'Orbais (4.532 m)**
- le Roberniu (3.715 m) en partie voûté
- Le ruisseau de Brombais (2.003 m)
- le Piétrebais (2.688 m)
- le Thorembais (2.158 m).
- la Grande Gette (466 m), cours d'eau non-navigable de 1ere catégorie.

Divers points d'eau :

- Le plan d'eau de la carrière inondée d'Opprebais ;
- Un plan d'eau au hameau d'Alliébroux, en aval de la source du Piétrebais, à Roux-Miroir, et qui joue le rôle de tampon en période de crue ;
- Un plan d'eau le long du Brombais, au niveau de Dongelberg
- Des étangs privés à Glimes.



Aléa d'inondation par débordement :

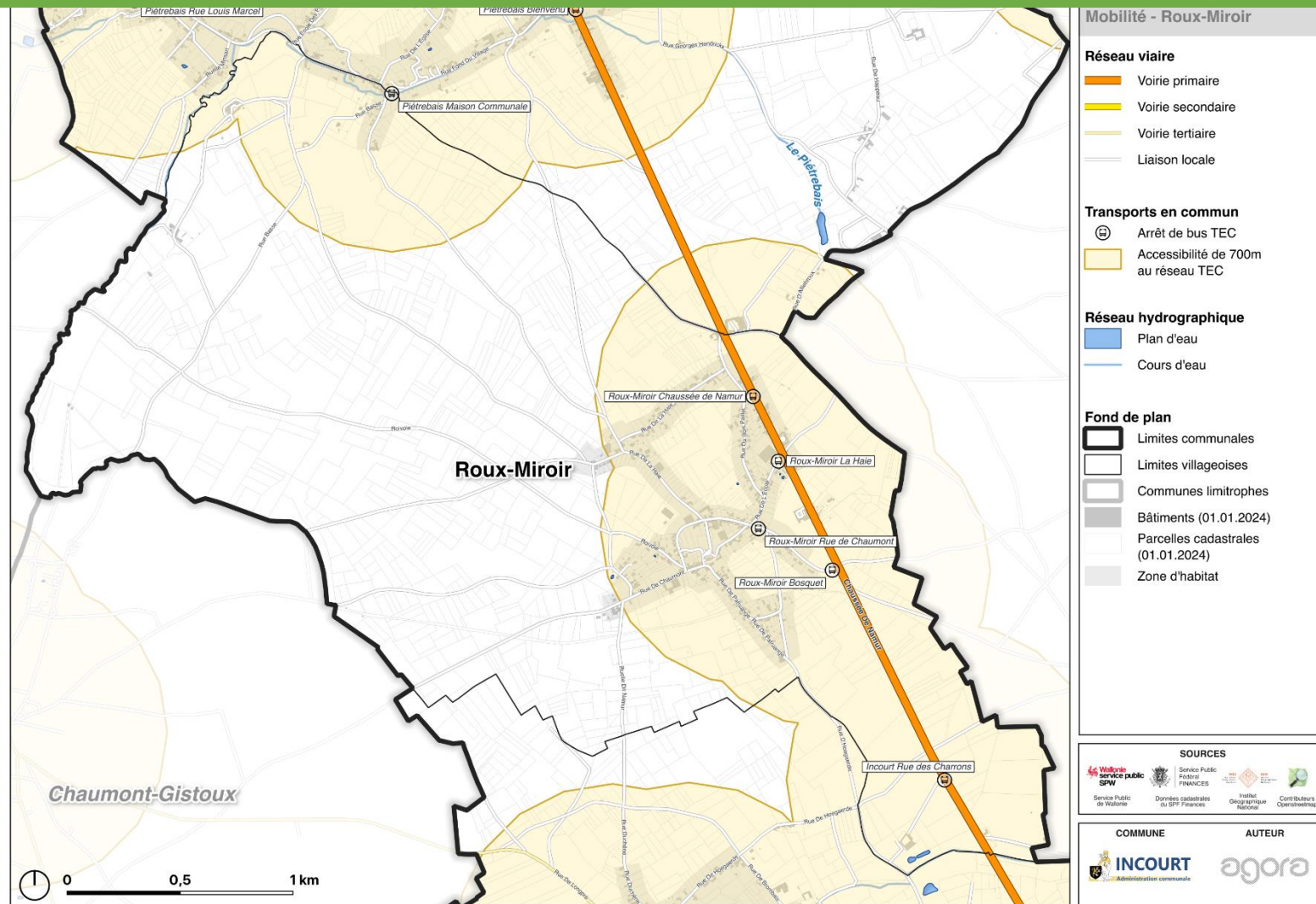
- très faible à faible

Ces aléas d'inondations ne sont pas concentrés à proximité d'habitations.

Aléa d'inondation par ruissellement

- Élevé dans certaines zones

Aucune habitation du village n'est concernée par un risque d'inondation ou de coulée de boue lié au ruissellement de l'eau de pluie.



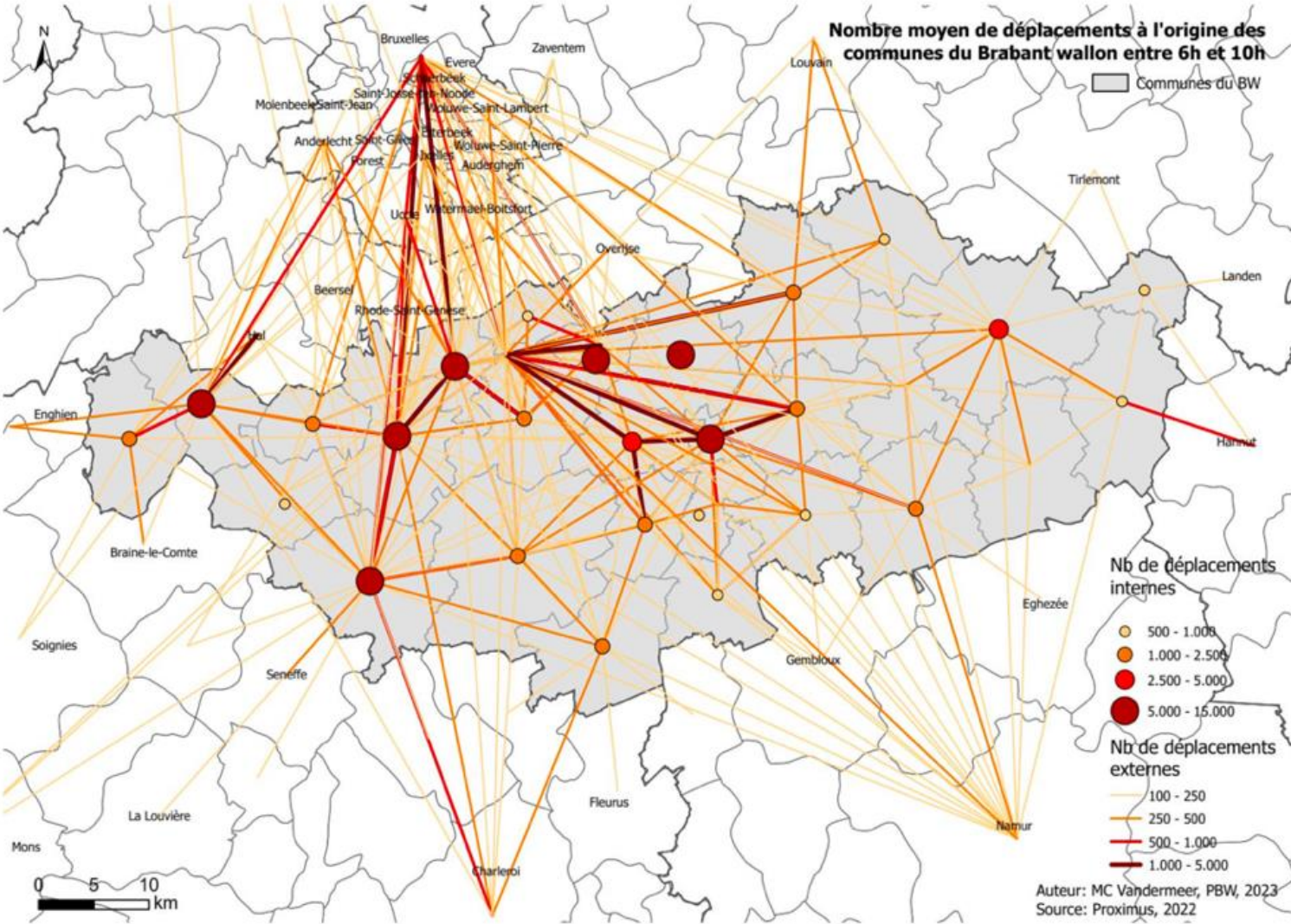
Aucun dispositif de lutte contre les inondations n'est renseigné au sein du village

Selon l'inventaire du Contrat de Rivière Dyle-Gette (CRDG) de 2016, le cours d'eau non classé est concerné des dépôts de déchets sauvages et des rejets d'eaux usées.

En 2019, le CRDG a publié un inventaire des points noirs résolus. Aucune de ces résolutions ne concernait les points noirs du village. .

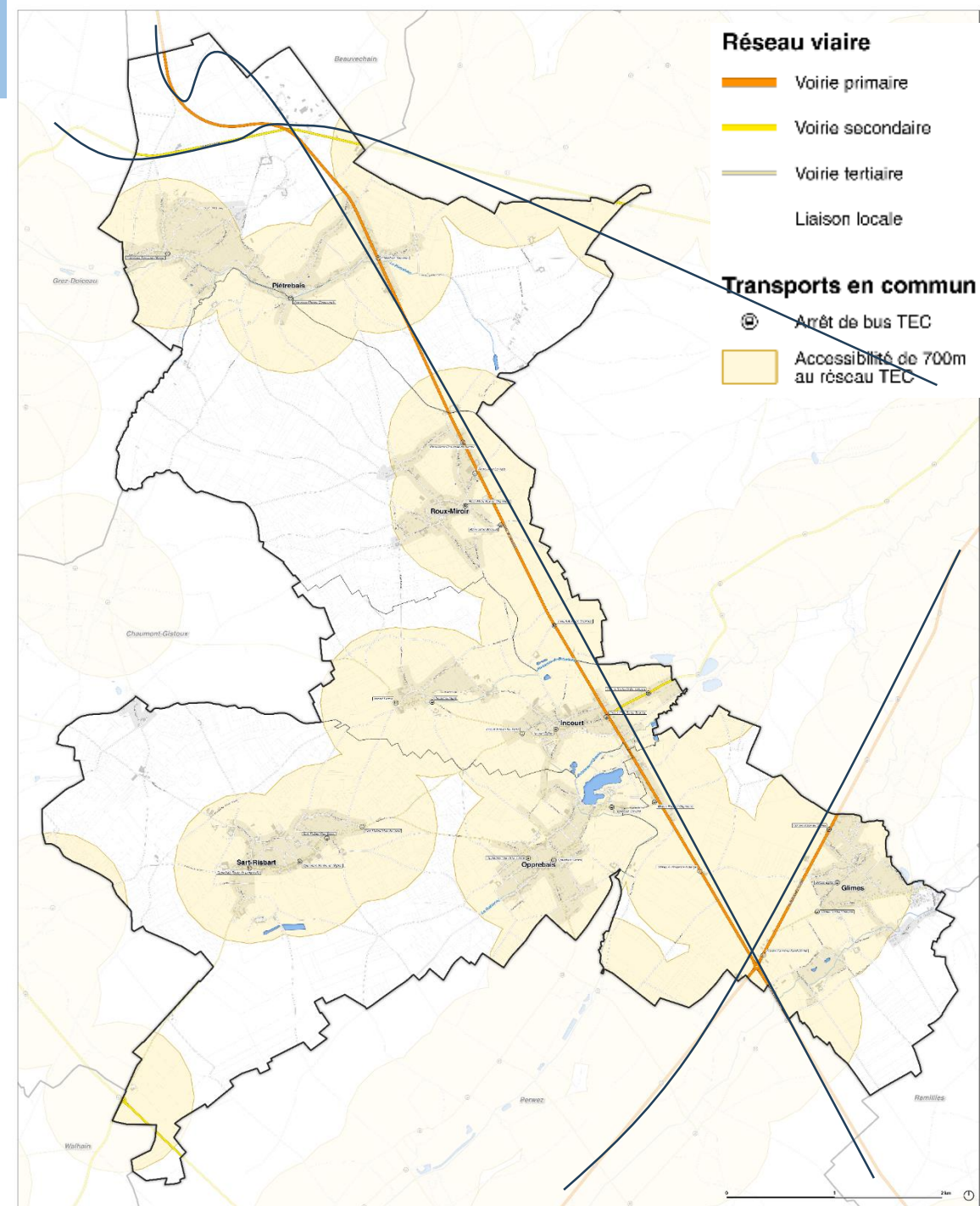
En 2021, **plus de 85 % des trajets domicile-travail s'effectuent en voiture**, un chiffre légèrement en hausse par rapport à 2014.

+ Diminution de l'usage des transports en commun et du covoiturage

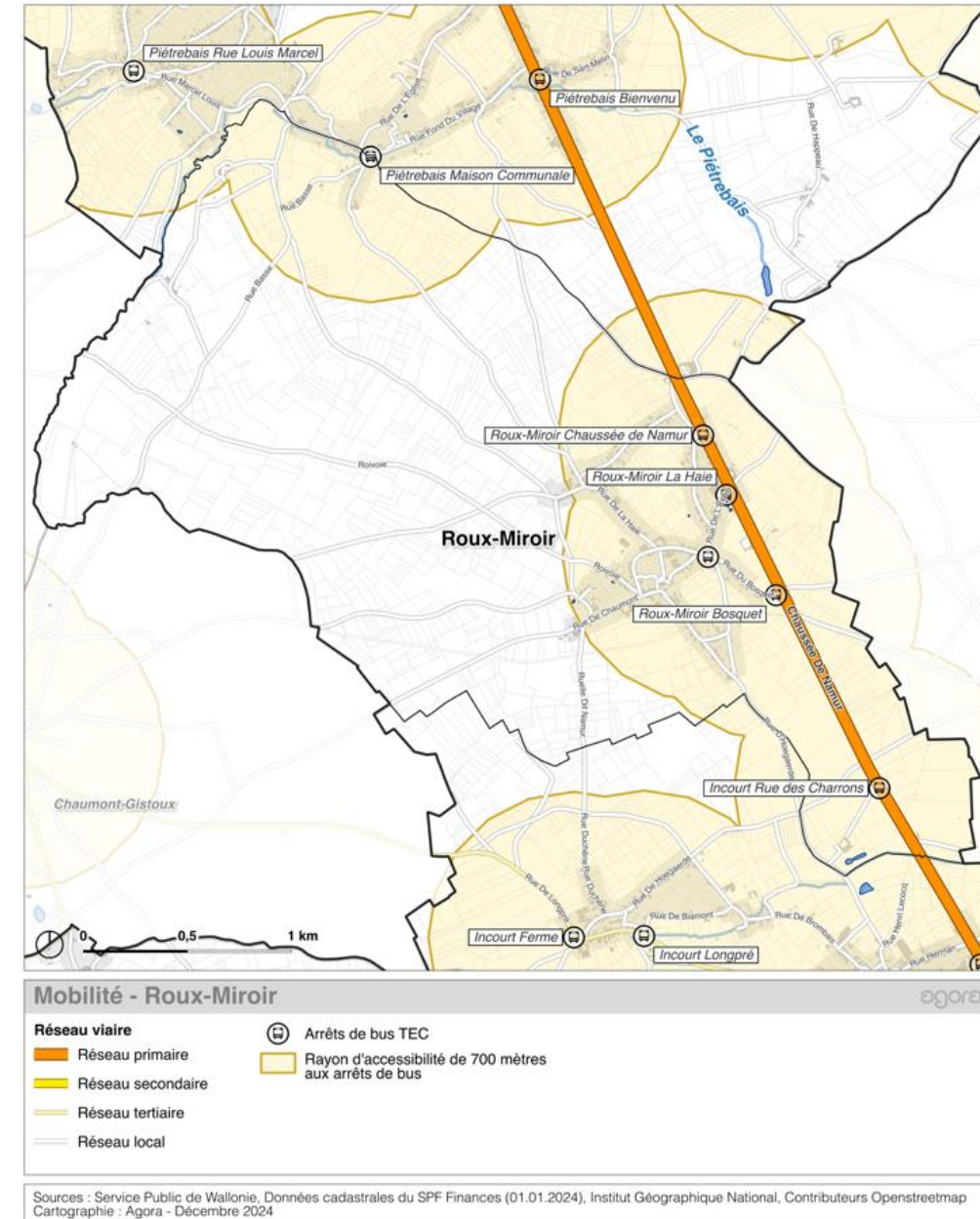


LES CONNEXIONS - LA MOBILITE

- **Une forte dépendance à la voiture** : 85 % des trajets domicile-travail se font en voiture, avec peu de déplacements internes.
- **Une diversité des destinations** : les flux se répartissent vers plusieurs pôles régionaux (Jodoigne, Perwez, Wavre) sans polarisation marquée.
- **Un réseau routier structurant** : la Chaussée de Namur (N91) et d'autres axes secondaires assurent une bonne accessibilité régionale.
- **Un réseau cyclable en place mais à sécuriser** : des itinéraires existent à différentes échelles (nationale, régionale, locale) mais nécessitent des aménagements pour assurer une continuité et une meilleure sécurité.



- **Accès direct à la Chaussée de Namur**, un axe structurant qui permet des déplacements rapides vers Wavre et Jodoigne → **accessibilité régionale bien développée**
- Le réseau local assure une bonne desserte interne
- L'offre en transports en commun repose sur plusieurs arrêts de bus TEC, notamment sur la Chaussée de Namur et autour du centre du village.



*Merci Pour Votre
Attention*

10/10/2011



3. Vos réactions et vos premières idées de projets



Comment allons-nous travailler ?



Durée et matériel



75 minutes - 3 thématiques : 1 thématique par panneau

Le cadre de vie

Travailler, se déplacer et consommer

Vivre ensemble



Travail en sous-groupes – 45'

Une table = un panneau

- Alimenter le contenu
- Discuter et échanger
- Prendre connaissance des apports des autres
- Valider ou non les apports



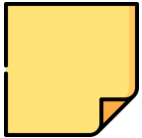
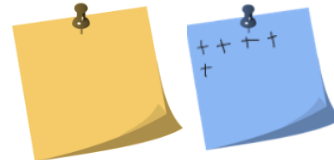
En plénière – 30'

Exposition des panneaux et conclusion

Désigner un rapporteur

Comment allons-nous travailler ?

Consignes

- Alimenter les cases :
 - Continuer à....
 - Plus de
 - Moins de
 - Commencer à
 - Arrêter de
- Utiliser un post-it jaune pour écrire vos commentaires et coller dans la case correspondante 
- Utiliser un post-it bleu pour accentuer une idée en y ajoutant un + / A coller à côté de l'idée correspondante 
- Pour être lu (et compris) merci d'écrire lisiblement 😊

Comment allons-nous travailler ?

Répartition en sous-groupes

- Maximum 6-8 personnes par table
- Les élus du collège communal ne se joindront pas aux tables afin de laisser la parole aux citoyens



Après 15 minutes, changement de table



4. Appel à candidature pour la CLDR



Etapes de mise en route de l'élaboration

Consultations de la population

➤ Réunions d'info-consultations villageoise :

- ~~Incourt~~ : mardi **25 mars, 19h30** – Maison de village d'Incourt
- ~~Piétrebais~~ : Mercredi **02 avril, 19h30** – Salle communale de Piétrebais
- ~~Opprebais~~ : Jeudi **10 avril, 19h30** – Espace Corlier
- ~~Sart-Risbart~~ : Mardi **15 avril, 19h30** – Maison de village de Sart-Risbart
- **Roux-Miroir** : Jeudi **24 avril, 20h00** – Maison de village de Roux-Miroir
- **Glimes** : Lundi **28 avril, 19h30** – Maison de village de Glimes



➤ Consultation du secteur associatif : Mardi **06 mai, 19h30** – Centre du Patrimoine et de la Ruralité

➔ Du **25/03/25** au **06/05/25**

Etapes de mise en route de l'élaboration

Consultations de la population

- **Enquête en ligne (version papier disponible) : ouverte jusqu'au 30 juin**



www.odrincourt.info



Les actualités de l'ODR

Bienvenue sur le site de l'Opération de Développement Rural
de la Commune d'Incourt

INCOURT
Opération de Développement Rural

Consultations Citoyennes

Mars - Avril 2025

Venez donner votre avis sur VOTRE commune et VOTRE village lors de l'une des consultations citoyennes !

Incourt : Mardi 25 mars, 19h30 - Maison de village d'Incourt
Piétrebais : Mercredi 02 avril, 19h30 - Salle communale de Piétrebais
Opprebais : Jeudi 10 avril, 19h30 - Espace Corlier
Sart-Risbart : Mardi 15 avril, 19h30 - Maison de village de Sart-Risbart
Roux-Miroir : Jeudi 24 avril, 20h00 - Maison de village de Roux-Miroir
Glimes : Lundi 28 avril, 19h30 - Maison de village de Glimes
Secteur associatif : Mardi 06 mai, 19h30 - Centre du Patrimoine et de la Ruralité


INCOURT
Opération de Développement Rural

Vous n'êtes pas disponibles à la consultation qui se déroule dans votre village ? Vous êtes les bienvenus à l'une des 4 autres soirées de consultations.
Aucune date ne vous convient ? Partagez votre avis via le **questionnaire en ligne**.

Etapes de mise en route de l'élaboration

Constitution de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)



Un lieu de dialogue, de propositions,
d'avis et de co-construction !

- **Organe consultatif** officiel de la Commune chargé de l'élaboration, de l'exécution et de l'évaluation du PCDR (60 pers. Max)
- **Moteur du processus participatif** lié au PCDR, elle joue le **rôle de relais** entre la population et les élus **Commission qui remet des avis** pour aider la Commune dans ses choix pour le développement du territoire et la mise en œuvre des projets
- Un **Règlement d'Ordre Intérieur**
- **4 réunions par an** obligatoires
- **Suivi de la participation** : courriers de relance une fois par an aux membres en défaut + appel à candidatures si nécessaire

CANDIDATURE

Constitution de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

- <https://www.odrincourt.info/developpez-membre-cldr.html>
- Candidature papier à remettre à M. DECART de l'Administration communale

Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

Qu'est-ce que la CLDR ?

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) est un **organe participatif (une commission d'avis)** composé de mandataires (quart communal) et de représentants de la population **qui souhaitent s'investir dans le développement de leur commune.**

Les membres de la CLDR ont pour objectifs de **jouer un rôle de relais entre les habitants et les mandataires communaux et d'accompagner les projets de l'Opération de Développement Rural (ODR)** mis en place par la commune.

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) se réunit en moyenne **une fois par mois** afin de co-construire le **Programme Communal de Développement Rural (PCDR)** et les futurs projets qui verront le jour dans la dizaine d'années à venir.

Composition

Parmi ses membres, un quart est désigné au sein du Conseil communal, les autres membres représentent les différents villages, les différentes classes d'âge et les différents milieux socio-économiques.

La composition officielle de la CLDR sera disponible ici lorsqu'elle sera constituée.

APPEL À CANDIDATURES

Vous avez envie de rejoindre la dynamique et d'intégrer un groupe de personnes qui co-construisent les projets pour l'avenir d'Incourt ?

Envoyez votre candidature pour devenir membre de la CLDR avant le 18/05/2025

ENVOYER
MA CANDIDATURE





merci

pour votre attention !

Consultation village n° 5 – Village de Roux-Miroir / Synthèse des résultats par thématique :

VIVRE ENSEMBLE				
Les éléments en gras apparaissent comme prioritaires aux yeux de la population consultée				
<i>Continuer à :</i>	<i>Plus de :</i>	<i>Commencer à :</i>	<i>Moins de :</i>	<i>Arrêter de :</i>
• Connaitre ses voisins ++++ • Ecole des devoirs • Activités sportives pour les aînés • Magasin social et les repas du CPAS ++++ • Le sport pour tous • Promouvoir et soutenir les associations • Taxi caddy ++++ • Préserver le caractère rural du village – Instaurer une charte de la ruralité « La vie à la campagne »	• Plus d'infrastructures et d'entretien des plaines de jeux • Entretien de l'école de Piétrebaix ++++ • Bénévoles pour les associations +++ • Créer des événements fédérateurs pour intégrer les nouveaux habitants dans la vie locale ++++ • Coq – Respecter la vie locale rurale	• Créer un réseau social par quartier • Créer des terrains de Padel (Projet en cours) • Créer davantage de liens entre les plus jeunes et les aînés → Stimuler les liens intergénérationnels à travers l'application des projets – Réflexion globale et systématique • Construire une maison de retraite ++++ • Recommencer la fête des voisins • Réfléchir à des solutions pour améliorer le ramassage scolaire (en bus, à vélo, à pied, etc.) • Créer des badges qui permettent de reconnaître les véhicules des agriculteurs ayant le droit de circuler sur les chemins agricoles, etc.	/	/

TRAVAILLER, SE DEPLACER, CONSOMMER

Les éléments en gras apparaissent comme prioritaires aux yeux de la population consultée

<i>Continuer à :</i>	<i>Plus de :</i>	<i>Commencer à :</i>	<i>Moins de :</i>	<i>Arrêter de :</i>
• Conserver la ruralité +++ • Bénéficier de commerces locaux	• Transport en commun +++++ ➔ Difficulté pour les trajets scolaires, choix sont limités ➔ Pas assez de bus (2 par jour actuellement) • Entretien des plantations dans les espaces publics et privés +++++ • Promouvoir les commerces et produits locaux +++++ • Entretien des voiries +++ • Mobilité partagée (vélo, voiture, etc.) • Mobilité douce et de bornes de recharge électrique pour les vélos sur l'espace public • Abris bus • Plus de contrôle de vitesse dans Roux-Miroir	• Communiquer et expliquer l'usage de la transincourtoise : qui peut l'emprunter et pourquoi +++++ • Communiquer et expliquer comment planter des haies en bord de voirie et prévoir l'entretien +++++ • Développer la mobilité multimodale et alternative • La sécurisation des modes de déplacement : sécuriser les pistes cyclables, arrêts de bus (abribus), passages piétons, trottoirs etc.) • Diminuer la vitesse (30) dans les cœurs de village • Avoir une halle ouverte aux producteurs locaux •	• Planter des sapins ++	• La gestion désorganisée des plantations sur les terrains publics et privés +++++ • Changer le circuit du ramassage scolaire (faire évoluer le trajet) car il ne semble pas tout à fait adapté

CADRE DE VIE

Les éléments en gras apparaissent comme prioritaires aux yeux de la population consultée

<i>Continuer à :</i>	<i>Plus de :</i>	<i>Commencer à :</i>	<i>Moins de :</i>	<i>Arrêter de :</i>
• Une urbanisation raisonnée du territoire (favoriser les rénovations plutôt que les nouvelles constructions +++	• Bus +++++ • D'entretien et de sécurisation des pistes cyclables • Respect des règles dans l'application et l'octroi des permis d'urbanisme • Compléter le réseau cyclable - Créer les pistes cyclables manquantes qui permettraient de relier tout le réseau mode actif à la transincourtoise • Limitation de vitesse des voitures	• Rénover la Maison de village de Roux-Miroir (énergie, rafraichissement, nouvelle cuisine, etc.) +++++ • Rénover la cure et l'église de Roux-Miroir + Son jardin qui est déjà utilisé pour certaines activités villageoises ➔ Propriété de la fabrique d'église ➔ Le mur est dangereux • Contrôler la vitesse sans installer de dispositifs ralentisseurs • Flécher la transincourtoise • Entretien la transincourtoise pour permettre la mobilité douce indépendamment de la saison et la météo • Installer des caméras près des bulles à verre afin de lutter contre les dépôts sauvages • Restaurer certains sentiers oubliés + les flécher + les entretenir + Communiquer sur leur utilisation possible	• Crottes de chien devant les entrées des maisons	• Système à revoir des parcs à conteneurs (Cf. système de points) qui entraine une augmentation des dépôts sauvages +++++ ➔ Travail sur la communication afin de mieux comprendre le fonctionnement exact